

LE DEVOIR

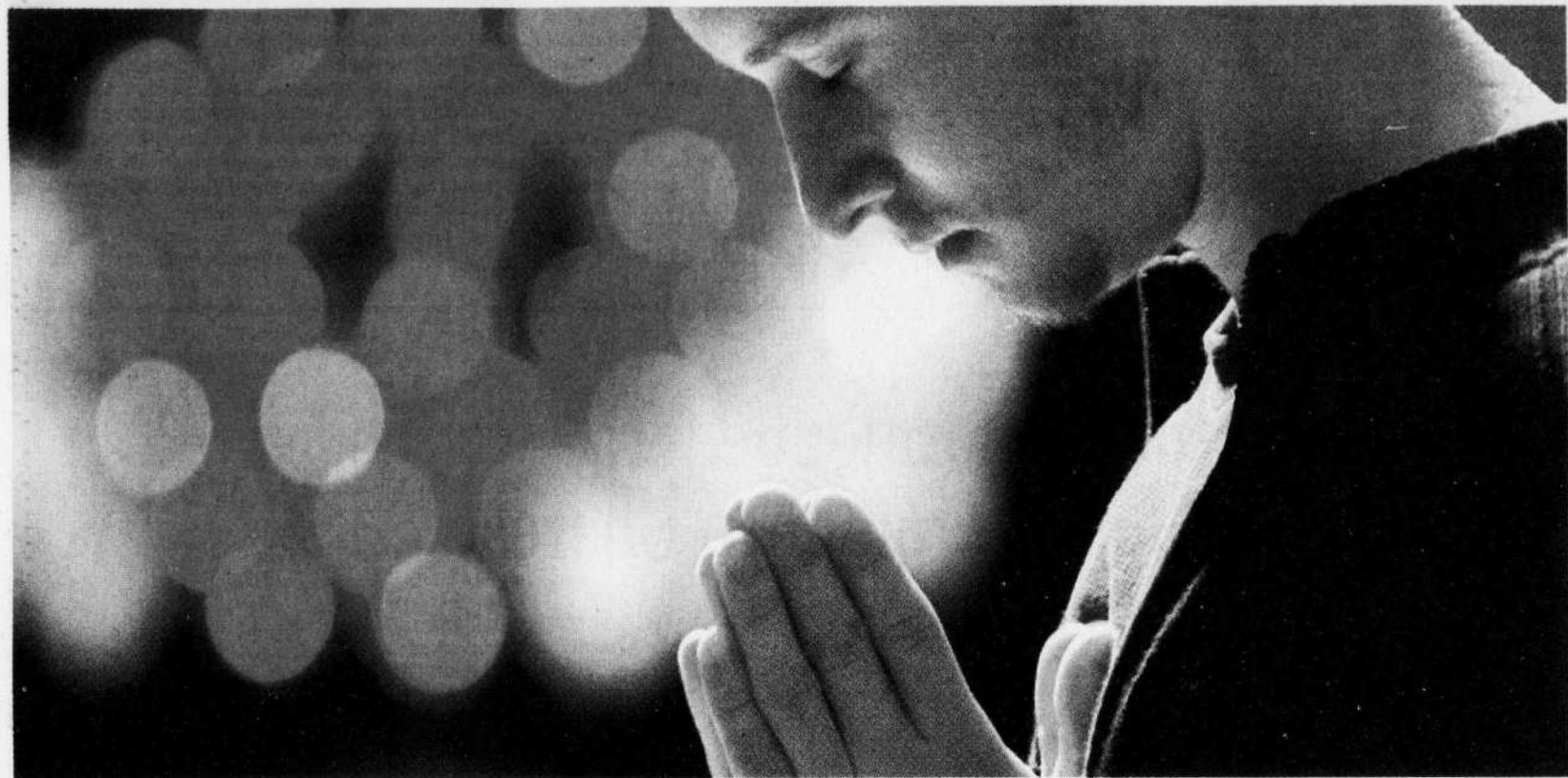
Vol. XCIX N° 210

LE MARDI 16 SEPTEMBRE 2008

1,10\$ + TAXES = 1,25\$



RÉUSSIR SA VIE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Sébastien Lévy s'est accordé un moment de recueillement hier après-midi, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à Montréal.

Seulement 16% des Québécois préfèrent un enseignement religieux à l'école

Le cours d'éthique et de culture religieuse obtient un appui de 52%

Qu'est-ce que réussir sa vie? Sa carrière? Ses amours? Jusqu'à samedi, l'équipe du *Devoir* vous présente une synthèse d'observations fascinantes recueillies sur sept volets d'un même thème: qu'est-ce qu'une vie réussie? Afin d'alimenter la réflexion, nous avons demandé à la firme Léger Marketing de sonder le cœur des Québécois dans une grande enquête nationale. Aujourd'hui, ce sont les valeurs qui sont au cœur de notre question: qu'est-ce qu'une vie morale et civique réussie?

CLAIRANDRÉE CAUCHY
ALEXANDRE SHIELDS

Le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse passe la rampe dans l'opinion publique. Une majorité de Québécois sont en accord avec le programme qui initie à la réflexion éthique et aborde les grandes religions — avec un accent particulier sur les traditions chrétiennes — d'un point de vue culturel et sociologique.

Plus de la moitié des répondants au sondage Léger Marketing-Le *Devoir* (52%) jugent préférable que les enfants suivent le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse au secondaire. De façon éton-

nante, les répondants qui auraient préféré que les jeunes ne soient pas exposés du tout à la religion à l'école arrivent au deuxième rang, avec 29%.

Enfin, alors que l'opposition au cours la plus médiatisée provient de lobbies de parents chrétiens, on constate que cette opinion est plutôt minoritaire: seulement 16% des répondants au sondage auraient préféré une éducation religieuse confessionnelle.

«Les gens sont prêts à donner une chance au nouveau cours. Ils ne sont pas prêts cependant à faire disparaître complètement toute trace de religion à l'école», analyse celui qui a coordonné la réalisation du sondage chez Léger Marketing, Mathieu Gagné.

VOIR PAGE A 10: ÉCOLE

■ Des valeurs revues et corrigées par les jeunes générations ■ L'*Homo socialus*, version XXI^e siècle > pages A 4 et A 5



REUTERS

ZIMBABWE

Mugabe et Tsvangirai signent un accord de gouvernement d'union

■ À lire en page B 7

BOLIVIE

Vers une sortie de crise

■ À lire en page B 6



MIKE BLAKE REUTERS

L'expansion du golf passe par l'école primaire, estime la Fédération québécoise. Ci-dessus, Tiger Woods, le n° 1 au monde, plaçant sa balle sur un tee.

Golf

Coup de départ à l'école primaire

Longtemps perçu comme un sport de retraités, le golf fait maintenant son entrée au primaire. Dans le cadre d'un projet-pilote lancé cet automne, deux écoles vont l'intégrer au cours d'éducation physique, et les promoteurs de ce sport espèrent bientôt toucher l'ensemble du réseau scolaire.

ISABELLE PORTER

Québec — «Si vous ne faites pas de développement, c'est certain que votre sport va diminuer en popularité. Nous, on veut s'assurer que notre sport demeure en croissance», explique le président de la Fédération québécoise de golf, Charlie Beaulieu. «Il y a beaucoup de compétition, d'activités estivales qui concurrencent le golf, comme le vélo, par exemple», ajoute-t-il. La Fédération, qui regroupe les golfeurs profes-

sionnels, les amateurs et les propriétaires de terrain, courtisait le réseau primaire depuis quelques années. Des golfeurs reconnus offraient des ateliers gratuits aux écoliers, et l'on organisait des activités parascolaires. On veut maintenant aller plus loin et tisser des liens définitifs entre les deux mondes.

«Il y a beaucoup de choses qui se font dans le milieu scolaire, mais ce qui est nouveau, c'est qu'on l'intègre au cours d'éducation physique», précise M. Beaulieu.

VOIR PAGE A 10: GOLF

Québec: un député du PC courtise les pentecôtistes

HÉLÈNE BUZZETTI

Québec — Le député et candidat conservateur dans la région de Québec, Luc Harvey, courtise la communauté pentecôtiste pour favoriser sa réélection. Ses organisateurs font le pari que ces groupes religieux très pieux et créationnistes sont plus susceptibles d'appuyer le parti de Stephen Harper, lui-même un *born-again christian*. Sans compter qu'un autre candidat conservateur associé à une église évangéliste de la Rive-Sud, dans la région de Montréal, admet avoir déjà entamé une rencontre de travail dans un cabinet ministériel par une séance de prière.

Le *Devoir* a en effet appris que Luc Harvey a assisté dimanche matin à la cérémonie d'installation du pasteur Benoît Therrien à l'Église Vie abondante de Sainte-Foy, une communauté pentecôtiste charismatique comptant environ 200 fidèles.

M. Harvey tente de se faire réélire dans la circonscription de Louis-Hébert, qu'il avait gagnée par 231 voix en 2006. La démarche dominicale visait ouvertement à courtiser des gens à l'idéologie religieuse très conservatrice qui sont susceptibles d'appuyer le Parti conservateur.

«On approche les gens qui sont susceptibles de nous apporter des appuis chaque année», a expliqué son attaché politique, Jean-Yves Michaud. «L'année dernière, c'est lui qui avait fait l'homélie. Il avait parlé de son expérience personnelle de père de famille de quatre enfants. Il avait pleuré à grosses larmes. Il parlait avec son cœur.»

Joint par *Le Devoir*, le pasteur Benoît Therrien insiste pour dire que M. Harvey n'est pas un régulier des cérémonies. «Il n'y a pas de lien avec ma cérémonie d'installation. C'est un simple hasard s'il était là ce jour-là», assure-t-il sur la défensive. Mais il reconnaît que ce sont les organisateurs de M. Harvey qui l'ont contacté pour connaître l'heure et le lieu de la cérémonie. Sans qu'on lui souffle



VOIR PAGE A 10: DÉPUTÉ

■ La chronique de Michel David, page A 6

■ Autres textes en pages A 6 et A 7

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 8

■ La communication sous Harper: un recul pour le débat public, page A 9

Effondrement boursier de Lehman Brothers et d'AIG

Tempête à Wall Street

GÉRARD BÉRUBÉ

Lundi noir en Bourse. Secoués par l'effondrement de Lehman Brothers, les marchés financiers n'avaient d'attention hier que pour AIG, un géant du monde de l'assurance, également à risque, dont l'exposition à la crise immobilière américaine est sept fois plus importante. Pendant que les dirigeants politiques voulaient se faire rassurants, les banques centrales injectaient les liquidités dans le système à coups de dizaines de milliards, et les autres institutions financières tentaient de mesurer l'ampleur des dégâts sur leurs équilibres financiers.

Aux États-Unis, le gouvernement s'est empressé de clamer la solidité du système financier américain. «À court terme, les ajustements sur les marchés financiers peuvent être douloureux» pour les salariés des sociétés

VOIR PAGE A 10: WALL STREET

■ AIG doit trouver 20 milliards pour éviter la faillite, page B 1

■ La crise financière n'est pas terminée, dit Strauss-Kahn, page B 1

■ Des subprimes à la crise financière, page B 2

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 8

INDEX

7 178313 10238 1 17	Annonces..... B 6	Idées..... A 9
	Avis publics.. B 8	Météo..... B 8
	Culture..... B 10	Monde..... B 6
	Décès..... B 6	Mots croisés.. B 5
	Économie..... B 1	Sudoku..... B 6
	Éditorial..... A 8	Télévision..... B 9

HOMIEROY

5H30

Rencontre avec l'humoriste et comédien Franck Dubosc.

Radio-Canada.ca/bienmieux

LES ACTUALITÉS

Sommet de Québec

La Francophonie doit réaffirmer son engagement pour le plurilinguisme

Michel Guillou demande à Nicolas Sarkozy de convaincre les Français de rejeter le bilinguisme

CHRISTIAN RIOUX

Paris — À un mois du sommet de la Francophonie qui se tiendra à Québec du 17 au 19 octobre, le président du Réseau international des chaires Senghor de la Francophonie, l'universitaire Michel Guillou, estime que la France et la Francophonie doivent réitérer leur soutien au plurilinguisme. Pour ce professeur de l'Université de Lyon depuis longtemps actif dans la Francophonie, le sommet de Québec doit réaffirmer qu'il ne saurait y avoir qu'une seule langue internationale «comme on semble le croire dans certains milieux», dit-il.

Michel Guillou s'en prend particulièrement aux déclarations récentes du ministre français de l'Éducation, Xavier Darcos, qui a souhaité que tous les diplômés des lycées (équivalents des cégeps québécois) soient bilingues et qui a décrété la générali-

sation des stages intensifs d'anglais uniquement. Selon Guillou, le ministre est «en retard d'un combat puisque nous ne nous dirigeons pas vers un monde bilingue, mais multilingue. Ce serait une grave erreur de mettre tous nos œufs dans le même panier, celui de l'anglais».

L'ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (autrefois appelée Aupelf-Uref) s'adresse directement à Nicolas Sarkozy dans une lettre pour lui demander de tout faire afin que le prochain sommet de la Francophonie prenne les mesures pour «convaincre les Français, et ce, contre les élites qui vont jusqu'à refuser d'utiliser le français, qu'il est irresponsable et suicidaire de sacrifier la langue française sur l'autel de l'anglais, car le XXI^e siècle sera plurilingue à l'échelle internationale».

Selon M. Guillou, il ne s'agit pas de s'opposer à l'anglais au nom d'une guerre passée. Selon lui, il est loin

d'être évident que l'anglais pourra maintenir son statut actuel dans les années qui viennent. «Certes, l'anglais demeurera une langue internationale, mais qui devra affronter la concurrence de plus en plus vive de l'espagnol, de l'arabe, du chinois, du portugais et même du russe. Il serait donc irresponsable de ne former que des étudiants bilingues français-anglais alors que se profile à l'horizon un environnement multilingue. Sans compter qu'il y a une place pour le français dans ce contexte.» Guillou rappelle que dès 2010, le chinois sera enseigné dans plus de 1000 instituts Confucius répartis dans le monde entier.

L'administrateur et numéro 2 de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Québécois Clément Duhaime, confirme que «la Francophonie défend le multilinguisme», tout comme l'Union européenne. Si le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a nommé un commissaire au multilin-

guisme, c'est en partie grâce à l'action du groupe d'ambassadeurs francophones à New York. «Si nous n'avions pas relancé en permanence ce débat avec les autres représentants des grandes langues parlées à l'ONU, il ne se serait rien passé.»

Michel Guillou rejoint les inquiétudes récemment exprimées dans *Le Devoir* par le linguiste Claude Hagège qui estimait, contrairement à ce que laissent penser les déclarations de Xavier Darcos, que tous les étudiants européens devaient apprendre au moins deux langues secondes. Selon M. Guillou, le sommet de Québec devrait «réitérer cet engagement clairement». Sa lettre adressée à Nicolas Sarkozy est aussi signée par un groupe de hauts fonctionnaires, d'universitaires et d'élus œuvrant dans les domaines de la coopération et de la Francophonie.

Correspondant du Devoir à Paris

Les diplômés à l'étranger

Une dizaine d'ententes conclues avec des ordres professionnels

Québec finance la reconnaissance des compétences des immigrants

STÉPHANE BAILLARGEON

Québec injecte deux millions de dollars dans onze programmes d'information et de formation pour faciliter la reconnaissance des compétences des travailleurs immigrants. Les projets soutenus impliquent une dizaine d'ordres professionnels (acupuncture, agronome, chimiste, conseiller en ressources humaines, hygiéniste dentaire, inhalothérapeute, pharmacien, psychologue et sage-femme) mais aussi la CSN-construction.

«L'objectif de ces programmes est de permettre aux personnes immigrantes une intégration plus rapide au marché du travail québécois», a expliqué Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, en dévoilant hier, à Montréal, les ententes avec les ordres professionnels. Il s'agit de projet très concrets, y compris des projets de formation d'appoint réalisés en collaboration avec des cégeps et des universités qui permettront aux personnes formées à l'étranger d'obtenir un permis d'exercice plus rapidement.»

Les sommes allouées vont par exemple permettre de diffuser en ligne des informations sur les exigences professionnelles du Québec, d'accélérer les processus de reconnaissance des compétences et de faciliter l'accès à des formations d'appoint. Il existe 45 ordres professionnels au Québec, avec de grandes disparités d'un à l'autre dans le domaine de l'intégration des personnes immigrantes. L'ordre des agronomes a par exemple accepté 90 % des demandes (200 au total) d'accès des professionnels immigrants au cours des cinq dernières années. Par contre, plus de 80 postes de résidences en médecine sont restés

vacants l'an dernier même si des professionnels formés à l'étranger se disaient prêts à les occuper.

L'effort soutenu maintenant porte particulièrement sur l'éducation d'appoint. L'ordre des pharmaciens s'associe avec l'Université de Montréal pour adapter la formation des pharmaciens immigrants dans le cadre d'un programme *ad hoc* de 17 mois (complété par un stage de quatre mois). La première cohorte de 25 candidats intègre l'université en septembre 2010. À lui seul, ce programme gruge la moitié des fonds distribués hier.

Bouchard-Taylor

Cette annonce suit les travaux et les recommandations de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Certains ordres professionnels ont été montrés du doigt pour leur supposée fermeture aux immigrants. Une des recommandations dites «absolument prioritaires» du rapport déposé au printemps demandait à l'État d'«intensifier les mesures pour accélérer le processus de reconnaissance des compétences et des diplômés acquis à l'étranger». Parmi ces mesures pressantes se trouve «la mise sur pied d'un comité d'enquête indépendant sur les pratiques des ordres professionnels» et «l'établissement d'une instance indépendante permettant aux immigrants de formuler des plaintes et de demander une révision des décisions prises par les ordres».

Cette instance n'existe toujours pas. Québec a toutefois modifié le Code des professions en juin 2007 pour obliger chacun des ordres à rendre plus transparentes et indépendantes les instances d'appel des décisions concernant la reconnaissance des compétences et des formations acquises à l'étranger.

Le Devoir

Lutte contre les GES

La norme californienne fera tache d'huile, croit Jean Charest

JOCELYNE RICHER

Bar Harbor, Maine — En plus du Québec, quatre provinces et six États américains pourraient bien adopter à court terme les normes californiennes de lutte aux gaz à effet de serre visant les véhicules automobiles.

C'est du moins ce que souhaite le premier ministre Jean Charest, qui se dit convaincu que le dossier pourrait progresser dès aujourd'hui, à l'occasion de la 32^e conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada, qui se tient à Bar Harbor, un centre de villégiature situé sur la côte atlantique, dans le Maine.

La conférence réunit six États américains et cinq provinces: Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec. Du côté américain, les États représentés sont, outre le Maine, le Connecticut, le Massachusetts, le New Hampshire, le Rhode Island et le Vermont.

Les 11 leaders échangeront sur divers dossiers d'intérêt commun, dont le transport transfrontalier, l'exportation d'électricité et la réduction des gaz à effet de serre.

Les normes californiennes de contrôle d'émissions de gaz à effet de serre produites par les véhicules automobiles sont les plus sé-

vères en Amérique du Nord.

Le Québec a annoncé en décembre dernier qu'il allait adhérer à ces normes à compter de 2010-2011.

Le premier ministre Charest se montre confiant que le mouvement fera tache d'huile.

«Si toute la région adopte une résolution qui tend vers l'adoption des normes californiennes, ce sera un grand pas pour l'environnement», a-t-il dit en point de presse.

Aux États-Unis, les constructeurs automobiles ont entrepris une bataille judiciaire contre la Californie pour s'opposer à ces normes, jugées irréalistes.

La Presse canadienne

Afghanistan

L'argent canadien aurait valu des menaces à un père éploré

TOBI COHEN ET A.R. KHAN

Kandahar — Le père de deux enfants tués par erreur en juillet par des militaires canadiens en Afghanistan dit avoir été forcé de fuir sa maison, dans le district de Panjwai, après avoir reçu des menaces de la part de talibans.

Ruzi Mohammed affirme avoir été menacé pour avoir parlé avec le président afghan, Hamid Karzai, et des Canadiens de l'équipe provinciale de reconstruction, au sujet de l'indemnisation qu'il doit recevoir pour la perte de ses enfants, en juillet dernier.

M. Mohammed dit qu'il est maintenant au chômage et qu'il loue une petite maison à Kandahar pour l'équivalent de 80 \$ US par mois. Frustré, l'homme de 31 ans affirme attendre avec anxiété son indemnisation.

«Karzai a dit qu'il était désolé au

nom des Canadiens, il m'a promis qu'il m'enverrait en pèlerinage et me fournirait une maison à Kandahar, mais j'attends toujours. Les Canadiens m'ont promis une compensation, mais je ne suis pas sûr du montant», a-t-il déclaré.

Informé du fait que le versement pourrait prendre quatre semaines, M. Mohammed soutient qu'il en a besoin maintenant. «Si les Canadiens ne m'aident pas maintenant, je suis forcé de rejoindre les talibans et de venger mes deux enfants innocents», a-t-il déclaré.

Un porte-parole des Forces canadiennes, le major Jay Janzen, a expliqué que le processus d'indemnisation est lent, mais que c'est pour la sécurité même de M. Mohammed. S'il fallait lui remettre une grosse somme en argent comptant, cela ferait de lui une cible de choix pour des voleurs, a-t-il souligné. Des responsables de l'équipe de reconstruction l'ont donc aidé à ouvrir un

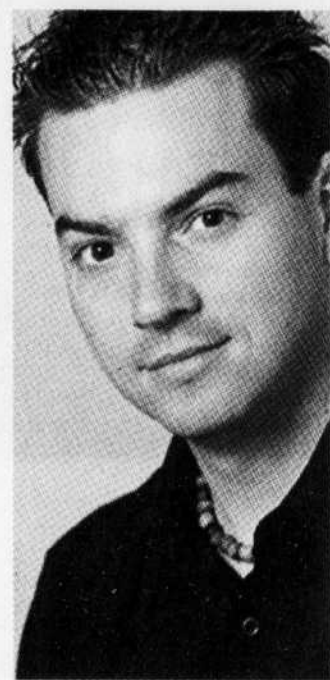
compte en banque, et le processus de dépôt des fonds est en cours, mais, en Afghanistan, ce genre de choses prend du temps.

Le major Janzen a précisé que l'armée ne divulgue pas les détails de l'indemnisation, par prudence.

Le processus n'est pas seulement financier, a-t-il ajouté. Rencontrer M. Mohammed est également une occasion d'exprimer des regrets pour ce qui est arrivé.

Les enfants de M. Mohammed, une fillette de quatre ans et un petit garçon de deux ans, ont été abattus quand le véhicule dans lequel ils se trouvaient a omis de céder le passage à un convoi militaire canadien. Craignant un possible attentat suicide, les soldats ont ouvert le feu lorsque le véhicule s'est approché à moins de 10 mètres d'eux malgré leurs gestes et leurs avertissements sonores répétés.

La Presse canadienne

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Alec Castonguay

Prix de journalisme décerné à Alec Castonguay

C'est avec beaucoup de fierté que *Le Devoir* a appris hier que notre correspondant parlementaire à Ottawa et spécialiste des questions militaires, Alec Castonguay, se voit attribuer le prix média Ross Munro 2008.

Le prix est décerné chaque année par la Conférence des associations de la défense (CAD), de concert avec le Canadian Defence and Foreign Affairs Institute. Le choix d'Alec Castonguay a fait l'unanimité au sein du comité de sélection, pour ses articles sur les affaires militaires publiés dans *Le Devoir* et également dans le magazine *L'actualité*.

Le jury souligne (avec justesse) le travail de «recherche approfondie» et la «grande intégrité intellectuelle» de notre journaliste, ce qui fait qu'il «offre à ses lecteurs un aperçu incomparable de quelques-uns des défis les plus déconcertants que doit affronter le pays».

Le prix média Ross Munro fut instauré en 2002 pour rendre hommage à un journaliste canadien pour la contribution exceptionnelle qu'il apporte à la compréhension, par le public, d'enjeux ayant trait à la défense et à la sécurité du Canada. Il est notamment doté d'une bourse de 2500 \$. Alec Castonguay, journaliste au *Devoir* depuis cinq ans, est le premier Québécois, et le premier francophone, à recevoir ce prix depuis sa création.

Le comité de sélection, sous la présidence du lieutenant-général à la retraite Richard J. Evraire, président de la CAD, était composé de l'historien militaire J. L. Granatstein, de M. Peter Kent, vice-président aux communications corporatives chez Hill and Knowlton, de M. Stuart Robertson, de O'Donnell, Robertson & Sanfilippo, ainsi que du colonel à la retraite Charles Keple, vice-président de la CAD (Affaires publiques).

Le prix sera remis en novembre, au Musée canadien de la guerre, à Ottawa.

Josée Boileau,
directrice de l'information

EN BREF

Mystérieux malaise

Fredericton — Un deuxième immeuble situé sur le campus de Fredericton de l'Université du Nouveau-Brunswick a dû être évacué hier. Cet incident s'est produit quelques minutes à peine après la réouverture d'un premier immeuble qui avait été évacué après que six personnes soient devenues malades. Le chef des opérations des pompiers, Bob Martin, a cependant indiqué qu'il s'agissait d'une pure coïncidence. Lors du premier incident, six étudiants ont dû être hospitalisés après avoir éprouvé des malaises. Pour une raison qui était toujours inexplicable en soirée, les victimes ont ressenti des étourdissements alors qu'elles se trouvaient au pavillon Marshall d'Avray. Trois d'entre elles n'étaient que semi-conscientes lors de leur transport à l'hôpital. Les pompiers de Fredericton ont été appelés sur les lieux. Ils ont effectué des tests sur la qualité de l'air provenant du système de ventilation et sur la qualité de l'eau. Ils ont autorisé les étudiants et leurs professeurs à réintégrer les lieux en après-midi. «Nous n'avons absolument rien trouvé dans cet immeuble», a affirmé M. Martin. Peu après la réou-

verture du pavillon, M. Martin et ses collègues ont cependant dû se rendre dans un autre immeuble situé à proximité, où des travailleurs s'étaient plaints de mauvaises odeurs. «Les deux incidents sont complètement distincts», a dit M. Martin. Le second incident implique ce que l'on croit être une fuite de chlore dans le sous-sol. Le second immeuble a été évacué par précaution, mais aucun problème de santé n'a été rapporté. — *La Presse canadienne*

Entente de principe

Goderich, Ont. — Les médecins de l'Ontario pourraient obtenir des augmentations salariales de 12,25 % en quatre ans en vertu d'une nouvelle entente de principe d'une valeur de 8 milliards de dollars. Présente pour une période de quatre ans, cette entente de principe coûterait aux contribuables ontariens 1 milliard de plus que l'entente précédente. L'argent additionnel prévu dans cette «entente très juste» était nécessaire pour attirer et garder des médecins en Ontario, a indiqué hier le premier ministre Dalton McGuinty, alors en retraite avec son caucus dans le sud-ouest de l'Ontario. — *La Presse canadienne*

Est-ce que vous faites de l'asthme?

Nous cherchons présentement des volontaires pour participer à une étude portant sur un médicament expérimental pour traiter des patients souffrant d'asthme lié aux allergies. Pour participer, vous devrez présenter les caractéristiques suivantes:

- Être âgé de 18 à 65 ans
- Être non-fumeur ou ex-fumeur
- Avoir un diagnostic d'allergies légères (traitées par Ventolin, Salbutamol, ou Aïromir seulement)
- Avoir une masse corporelle entre 30 et 150 kilogrammes
- Souffrir d'allergies environnementales (e.g., pollen et pellicule de chat)

Compensation financière pour votre temps et transport

Ce protocole est approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital Laval. www.crh.ulaval.ca

CONTACTER:

Hélène Villeneuve Téléphone: 418-656-8711 x5979, ou Adresse courriel: helene.villeneuve@crhl.ulaval.ca

AQUA

Hôpital Laval

Centre universitaire de cardiologie et de pneumologie

Genentech

ACTUALITÉS

91,3 fm
la plus culturelle!Sainte-Justine et McGill étendent à tous les bébés
le droit au test de dépistage de la surdité

Une coalition réclame depuis des années l'universalité de l'examen, partout au Québec

JACINTHE TREMBLAY

Dès novembre, tous les poupons nés au CHU Sainte-Justine et dans les hôpitaux du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) seront soumis à un test de dépistage de la surdité. Ces deux centres, membres de la nouvelle Coalition québécoise pour le dépistage universel de la surdité chez le nouveau-né, pressent par ailleurs le ministre Yves Bolduc d'instaurer un programme de dépistage systématique pour tous les nouveau-nés de la province.

«Les enfants diagnostiqués dès la naissance peuvent obtenir les interventions ou les traitements appropriés très rapidement. Plus l'enfant est jeune, plus il pourra se développer normalement au niveau de la parole et du langage, donc socialement», a expliqué le Dr Anthony Abela, chef du service d'oto-rhino-laryngologie à Sainte-Justine.

Jusqu'à maintenant, cet établissement, ainsi que l'Hôpital de Montréal pour enfants et l'Hôpital Royal Victoria du CUSM, procédaient à des tests uniquement sur des enfants à risque, comme les prématurés, et ceux ayant des proches atteints de surdité. «Malheureusement, sans dépistage systématique, la déficience auditive chez plusieurs enfants est découverte aussi tard qu'à trois ans. Leur développement social souffre alors déjà de retards importants», explique le Dr Abela.

Le dépistage ciblé chez les nouveau-nés à risque est toujours en vigueur au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), qui étudie actuellement la possibilité d'imiter les autres hôpitaux universitaires montréalais dans un proche avenir, selon sa porte-parole Lucie Dufresne.

À la pièce ou universel

Au CHU Sainte-Justine, la décision de procéder au dépistage systématique de la surdité a été prise localement. La direction a accepté d'injecter les 200 000 \$ nécessaires au lancement du programme. Au CUSM, les deux établissements où se pratiquent des accouchements ont sollicité une contribution de 300 000 \$ de leur fondation. Des deux côtés du mont Royal, on souhaite toutefois qu'un tel programme soit mis en place à l'échelle provinciale et qu'il soit financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

La porte-parole du ministre de la Santé, Marie-Eve Bédard, a indiqué au *Devoir* que le ministre avait été sensibilisé à cette revendication des milieux de la santé publique et de la pédiatrie qui re-



Le dépistage de la surdité chez les bébés est d'une simplicité enfantine. Ses résultats sont fournis par un appareil électronique ultra-léger qui peut être utilisé par n'importe quel membre du personnel. Si le diagnostic de surdité est positif, le nouveau-né sera évalué en ORL ou en audiologie qui prendra les mesures appropriées.

monte, au moins, aux années 1990. «Le ministre a demandé aux autorités de la santé publique davantage d'informations sur les coûts d'une telle mesure si elle était appliquée partout. Il veut également avoir plus de détails sur ses avantages, il devrait être en mesure de prendre une décision rapidement», a-t-elle précisé. «L'Hôpital d'Alma, où a travaillé le Dr Bolduc, fait déjà du dépistage systématique. Les directions locales ont donc le loisir de mettre en place un tel projet à même leur budgets», a-t-elle ajouté.

Les membres de la Coalition redoutent une approche à la pièce. «À l'heure actuelle, les centres de

soins du CUSM sont en mesure d'offrir ce service grâce à la générosité de leurs fondations et donateurs. Mais, ce faisant, nous créons essentiellement deux niveaux de soins de santé. Pourtant, tous les enfants du Québec méritent le même niveau de soins», affirme la docteure Hema Patel, coprésidente de la Coalition québécoise pour le dépistage universel de la surdité et pédiatre à l'Hôpital de Montréal pour enfants (HME).

La Coalition estime qu'il faudrait cinq millions de dollars pour rendre universel un programme de dépistage de la surdité au Québec. «Les coûts d'un dépistage tardif de la surdité sont encore plus importants tant

au chapitre des interventions que de la réhabilitation. De plus, les difficultés sociales des enfants identifiés plus tard sont plus grands», note le Dr Sam Daniel, oto-rhino-laryngologiste pédiatrique au HME et directeur du Laboratoire des sciences auditives du CUSM.

Le dépistage systématique de la surdité chez les nouveau-nés est une pratique courante dans plusieurs pays européens, dans la majorité des États américains ainsi qu'en Ontario, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

Le Devoir

Il y a 90 ans, la grippe espagnole tuait entre 50 et 100 millions de personnes

Chronique de la grande pandémie
du XX^e siècle

HELEN BRANSWELL

Toronto — Pendant que les armées se battaient sur les champs sanglants d'Europe, il y a 90 ans, un autre ennemi approchait dangereusement. L'adversaire n'a pas choisi de camp et ne s'est pas restreint à l'Europe. Et il n'a pas épargné de civils.

L'assaillant, la grippe espagnole, a tué entre 50 et 100 millions de personnes, soit plusieurs fois l'équivalent du nombre de personnes qui ont perdu la vie au combat pendant la Première Guerre mondiale qui se terminait au même moment.

Malgré les ravages causés par la grippe espagnole — la mort, la maladie et la peur —, les livres d'histoire n'en font presque pas mention, même si elle est désormais considérée comme l'écllosion de maladie infectieuse la plus mortelle de l'histoire.

«Pour moi, c'est ce qui demeure le plus mystérieux», a dit l'historien américain et auteur du livre *America's Forgotten Pandemic: The Influenza of 1918*, Alfred Crosby.

L'histoire de la grippe espagnole ressemble à un mauvais film de science-fiction: entre 50 et 100 millions de morts à l'échelle mondiale, 30 000 à 50 000 au Canada. Si une écllosion similaire survenait aujourd'hui, entre 186 millions et 372 millions de personnes dans le monde pourraient succomber. Au Canada, la maladie ferait entre 112 000 et 186 000 victimes.

Aujourd'hui, une telle catastrophe ferait les manchettes tous les jours si l'on se fie à l'exemple du SRAS à Toronto en 2003. La nouvelle avait rivalisé avec celle de la guerre en Irak. Et le SRAS avait infecté un peu plus de 8000 personnes et en avait tué 800.

Mais la grippe espagnole a occupé peu d'espace médiatique en 1918. «Habituellement, elle était à la page 12 des journaux», dit M. Crosby. C'était plutôt des articles sur la guerre qui occupaient les premières pages.

Le virus de l'influenza circule toujours et cloue au lit nombre de victimes, qui éprouvent des symptômes d'extrême fatigue. Il peut même être mortel. Au Canada, entre 4000 et 8000 personnes meurent annuellement — habituelle-

ment des aînés — de la grippe ou de la pneumonie qui peut en découler.

Occasionnellement un nouveau virus d'influenza, contre lequel les humains ont peu ou pas de défenses immunitaires, émerge de la nature et provoque une écllosion de la maladie à l'échelle mondiale, connue sous le nom de pandémie.

Il n'y a pas de cycle connu pour la maladie. Neuf ans ont séparé les deux pandémies du milieu du XIX^e siècle. La plus récente — la grippe de Hong Kong de 1968-69 — a eu lieu il y a 40 ans.

L'historien américain John Barry, auteur du livre *The Great Influenza*, croit que le virus responsable de la pandémie de 1918 a éclo au printemps au cœur des États-Unis, probablement au Kansas. Une écllosion particulièrement virulente a été signalée dans des

camps militaires. Plusieurs personnes, dont cet historien, croient que des troupes ont voyagé avec le virus jusqu'aux champs de bataille, où un nombre important de soldats des deux camps sont tombés malades.

Pendant l'été, le virus faisait profil bas dans l'hémisphère Nord. Mais des rapports ont signalé en août un regain de la maladie en Europe. En septembre, la grippe a fait éruption au Camp Devens, une base militaire près de Boston.

Au Canada, la première écllosion a été signalée au Québec le 8 septembre au collège de Victoriaville. C'est lors de cette deuxième phase de la pandémie que le nouveau virus de l'influenza est devenu prématurément mortel.

Environ 2,5 % des personnes qui ont attrapé le virus y ont succom-

bé, un taux extrêmement élevé pour la grippe. Certains groupes ont particulièrement été touchés, notamment les femmes enceintes, les autochtones et les jeunes adultes en santé.

Lorsque cette maladie tue, les victimes sont surtout très jeunes ou très âgées. Mais pour une raison que les scientifiques ont peine à expliquer, les jeunes adultes ont été le groupe le plus touché. Et on se demande toujours aujourd'hui pourquoi le virus a été si mortel.

Le virus de la grippe H1N1 a continué à circuler pendant des décennies. Et ses descendants sont toujours en circulation, même s'ils sont moins forts que les deux virus d'influenza A qui causent des maladies tous les hivers.

La Presse canadienne

À quand la prochaine explosion ?

HELEN BRANSWELL

Toronto — Pourrait-on réellement voir une nouvelle épidémie de grippe?

Lorsque l'on parle de grippe, les experts s'acharment à répéter que la question n'est pas si, mais quand aura lieu une nouvelle épidémie.

Et près de 90 ans après la pire épidémie — la grippe espagnole de 1918-19 — et 40 ans après la plus récente, il est tentant de se demander pourquoi il n'y a pas eu de nouvelle pandémie depuis celle de Hong Kong en 1968.

Même avec les connaissances actuelles sur la grippe, il n'y a pas de réponse satisfaisante à la question. Les pandémies de grippe arrivent lorsqu'elles arrivent. Et il n'y a aucune façon de prévoir le déclenchement de la prochaine. Ni son degré d'impact sur la santé mondiale, à savoir s'il sera faible, modéré ou sévère.

«Quarante ans, cinquante ans, trente ans — je crois que la maladie établit son propre échéancier», dit le docteur Keiji Fukuda, le coordonnateur du Programme mondial de lutte contre la grippe de l'Organisation mondiale de la santé.

Quelle chose qui est arrivé une fois peut se reproduire. Selon le docteur Fukuda, la planète devrait tirer cette leçon de la grippe espagnole.

«Si l'on compare avec 1918, les conditions nécessaires à l'écllosion d'épidémies de maladies respiratoires ont empiré par rapport à cette époque», dit-il. La planète en a eu un rappel désagréable avec l'épidémie de SRAS.

«Nous avons des populations urbaines énormes. Il n'y a jamais eu autant de monde sur cette planète. Et d'une certaine manière, le terreau est plus fertile pour un virus pandémique.»

Les germes ne voyagent plus à la même vitesse. Dorénavant, avec les jets, ils peuvent traverser de très longues distances en quelques heures. Auparavant, cela prenait des semaines, voire même des mois.

«Et la réalité propre au style de vie urbain amplifie cette vulnérabilité», ajoute l'experte de la grippe, la docteure Danuta Skowronski. Dans les grandes villes, nos voisins ont autant de chance de devenir nos amis que de rester de parfaits étrangers.

«Aujourd'hui, grâce au voyage en avion, nous sommes interconnectés internationalement [...] Et malgré cela, nous connaissons à peine nos voisins, surtout dans les régions urbaines», explique la docteure Skowronski, qui travaille au British Columbia Centre for Disease Control à Vancouver.

«Et cela pourrait être une leçon importante tirée de la pandémie de 1918. Nous pourrions ne pas avoir accès à de l'approvisionnement extérieur si une nouvelle pandémie mondiale était déclenchée. Nous serions obligés de compter sur les communautés plus rapprochées, et cela, beaucoup plus que nous le faisons actuellement.»

Comment les gens ont-ils tenu le coup lors de l'épidémie de grippe espagnole en 1918? Afin d'aider les autorités de la santé publique à planifier une nouvelle épidémie, la docteure Skowronski et ses collègues ont décidé d'apprendre du passé. Depuis 18 mois, ils recueillent et conservent des témoignages de personnes qui se souviennent de l'écllosion de la grippe espagnole.

Plus de 200 personnes ont répondu à l'appel du Centre for Disease Control de la Colombie-Britannique. Les Centers for Disease Control des États-Unis ont entrepris un effort similaire et récemment publié *The Spanish Flu Storybook*. (<http://www.pandemicflu.gov/storybook/index.html>)

«Nous voulions savoir comment ces gens se sont débrouillés et comment ils ont réagi individuellement. Parce que les pandémies, même celle de 1918, ne sont pas toutes liées à la mort. En réalité, la vaste majorité des gens qui ont été affectés en 1918 ont survécu.»

La Presse canadienne

EN BREF

C. difficile:
hausse des décès

Hamilton, Ont. — Le taux de décès attribuables à l'infection de la bactérie *C. difficile*, qui sévit actuellement au Canada, a augmenté de 50 % en Ontario depuis les deux dernières années, selon le quotidien *Hamilton Spectator*. Les chiffres provisoires, disponibles depuis peu, indiquent que le taux de décès en Ontario s'est hissé à 6,3 % en 2007, dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Ce taux était de 4,2 % en 2005. L'augmentation du taux de décès démontre que la souche épidémique virulente de *C. difficile* est toujours menaçante, selon les

spécialistes. Pour la première fois, le taux de mortalité de l'Ontario a dépassé celui du Québec, où la bactérie a tué au moins 2000 personnes depuis 2002. Le taux de décès du Québec a effectivement connu une importante baisse en 2007, chutant à 5,5 % par rapport à son taux de 14,9 % en 2005. Selon les experts, cette baisse est attribuable à la stratégie de contrôle de l'infection qui a dépêché des équipes de professionnels dans les hôpitaux québécois. La baisse du taux de mortalité au Québec s'inscrit également au sein d'une légère diminution du taux de mortalité national, qui a baissé à 5,1 % en 2007, par rapport à 5,6 % en 2005. — *La Presse canadienne*

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876



RÉUSSIR SA VIE

En se détachant de l'influence de la religion catholique au cours des dernières décennies, les Québécois ont-ils jeté aux orties toute une série de valeurs ?

Des valeurs revues et corrigées

La question revient sporadiquement, surtout lorsqu'il est question des incivilités commises par certains jeunes: en se détachant de l'influence de la religion catholique au cours des dernières décennies, les Québécois ont-ils jeté aux orties toute une série de valeurs auxquelles on l'associe, que ce soit la bonté, l'honnêteté, la générosité ou l'amour de son prochain? Une majorité semble le croire, selon ce que montrent les résultats d'un sondage Léger Marketing-Le Devoir. Or, cette impression voulant que c'était bien mieux «dans le bon vieux temps» est rejetée en bloc par les experts consultés. Mieux, les jeunes générations seraient animées de valeurs aussi fortes que leurs aîeuls. Elles les vivraient simplement de façon différente.

ALEXANDRE SHIELDS

Annick Papineau aurait bien pu opter pour un emploi plus tranquille, mais elle tenait à faire ce qu'elle pouvait pour aider les adolescents du quartier à apprendre les rudiments de la vie communautaire, le respect des différences et l'écoute d'autrui. Cette jeune diplômée de l'Université du Québec à Montréal est aujourd'hui coordonnatrice de la maison de jeunes Opération jeunesse Ville Emard-Côte-Saint-Paul.

«Il faut les aider à devenir des ci-

«L'idée de responsabilité, qui était et qui demeure très forte dans l'arrière-plan judéo-chrétien, s'est traduite dans un nouveau type de responsabilité»

toyens critiques, actifs et responsables», résume-t-elle. Une missionnaire des temps modernes, Annick Papineau? La jeune femme dans la mi-vingtaine ne s'est jamais vue ainsi. «Mais je tiens à les amener à prendre conscience de l'importance des valeurs de coopération et de partage, en plus de n'attaquer aux préjugés qu'on peut avoir contre eux». Bref, elle est un exemple concret de la force des valeurs morales et sociales qui habitent les jeunes Québécois d'aujourd'hui, qui ont grandi loin de l'influence de l'Église.

Les 1005 personnes qui ont répondu aux questions du sondage Léger Marketing-Le Devoir n'en sont pas moins sceptiques. Pas moins de 60 % d'entre elles considèrent en effet que «les valeurs religieuses d'antan» n'ont pas été «remplacées par d'autres valeurs équivalentes», alors qu'à peine 33 % estiment que c'est le cas. Et alors que près de la moitié (47 %) des personnes âgées de 18 à 24 ans croient que ces valeurs ont trouvé leur équivalent aujourd'hui, seulement 23 % des personnes de 65 ans et plus sont de cet avis. Il y a donc là un clivage important entre les différentes générations.

Le sondage ne précisait cependant pas quelles étaient ces valeurs catholiques, d'où un nécessaire retour au petit catéchisme. Elles s'articulaient essentiellement autour du don de soi au service du bien commun; de la constance et de la fidélité dans l'engagement personnel et social; du sens de sa responsabilité personnelle à l'égard des autres et à l'égard du monde; de la confiance dans l'idée que, par son engagement, on peut changer le monde, le conduire à plus de justice; de la confiance aussi dans le fait que si la justice ne triomphe pas en ce monde, elle triomphe au moins dans l'autre.

La perte du sens
Partant de cette définition, les résultats obtenus n'étonnent pas l'historienne Lucia Ferretti, qui abonde en partie dans le même sens que la majorité des répondants. «Je ne pense pas que ces valeurs ont été remplacées si l'on en juge par la perte du sens du lien social, par l'individualisme qui nous fait à l'occasion penser à nous-mêmes avant de penser à nos propres enfants ou de penser à prendre soin de nos propres parents âgés, par le cynisme à l'égard de l'engagement social et politique, par la désespérance qui conduit tant de gens au suicide.»

Elle récite néanmoins en partie

cette vision d'un Québec aujourd'hui dépourvu de valeurs, et dans lequel les individus — et à plus forte raison les jeunes — seraient essentiellement égoïstes et irresponsables. «Il ne faut pas noircir exagérément la situation. Il y a encore beaucoup d'engagement, de bénévolat, de construction du lien social dans la société. Bien sûr, plusieurs individus engagés sur une base personnelle ou actifs dans les mouvements communautaires sont des croyants, mais il y a aussi beaucoup de non-croyants parmi eux. Des gens qui ont sécularisé les valeurs de partage, de compassion, de don de soi.»

Nombre de groupes sociaux et d'individus militent en outre pour des causes relevant du bien commun, poursuit-elle: lutte contre la privatisation de l'eau ou des soins de santé, lutte

pour l'égalité des chances de tous les enfants, des luttes pour l'assainissement des mœurs politiques, lutte pour la fin de l'exploitation des populations du tiers monde, etc. «Toutes ces personnes ou ces groupes peuvent être inspirés par des valeurs religieuses, mais aussi tout simplement par des valeurs humanistes, le sens de la dignité humaine, et le sens du scandale devant tout ce qui ravale», explique Mme Ferretti.

Valeurs retraduites
Le sociologue Jacques Beauchemin

«Toutes ces personnes ou ces groupes peuvent être inspirés par des valeurs religieuses, mais aussi tout simplement par des valeurs humanistes»

min va plus loin. Selon lui, les jeunes adultes québécois, qui ont entre 18 et 35 ans et ont grandi hors du cadre strict de la religion, sont animés de valeurs morales aussi fortes que le sont leurs parents et leurs grands-parents. Ce qui a changé, c'est la façon dont ces citoyens, qui vivent dans un monde radicalement différent de celui de leurs aînés, les expriment au quotidien. Les notions de sacrifice personnel et d'oubli de soi, très présentes dans le discours religieux d'avant la Révolution tranquille, ont disparu de l'imaginaire moral des plus jeunes observés-t-il. Difficile de faire avaler un tel concept aujourd'hui, d'autant plus qu'il y avait quelque chose de foncièrement répressif dans ce discours. On forçait les individus à réprimer leurs élans hégémoniques ou émanicipateurs.

Les valeurs religieuses d'antan n'ont donc pas disparu, insiste-t-il, elles ont simplement été «retraduites». «Par exemple, l'idée de responsabilité, qui était et qui demeure très forte dans l'arrière-plan judéo-chrétien, s'est traduite aujourd'hui dans un nouveau type de responsabilité, par exemple envers l'environnement. Et on voit bien que la solidarité, qui est une idée très forte chez les baby-boomers, qui ont grandi avec l'État providence, tend à se retraduire dans la solidarité intergénérationnelle. L'idée de ne pas laisser de dette, de laisser des infrastructures qui ont du bon sens, une planète en santé, etc.»

Ce n'est toutefois pas nécessairement l'avis des générations les plus âgées. «Il est intéressant de voir comment les plus jeunes ne se représentent pas comme étant complètement délestés de valeurs so-

ciales, alors que les plus vieux ont tendance à penser que les jeunes n'en ont plus», analyse M. Beauchemin, à la lumière des résultats du sondage. Un réflexe-vieux comme le monde, estime Normand Baillargeon, qui enseigne à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal. Ce dernier rappelle d'ailleurs que les gens plus âgés, qui ont 60 ans et plus aujourd'hui, ont été formés dans une atmosphère très religieuse. «Aujourd'hui, ils ont parfois regretter que ce soit moins présent. Et ils ont tendance à attribuer les troubles de la société actuelle au fait que ce soit moins présent. C'est l'illusion que sans religion, il est impossible d'avoir des valeurs, ce qui est globalement faux.»

Implication sociale

Il en veut pour preuve que des éléments centraux comme le partage, la générosité et le souci d'autrui, notamment des plus pauvres, s'incarnent dans la vie de beaucoup de jeunes. «Ils militent. Ils s'impliquent. Et à mon avis, ils défendent des valeurs sociales qui sont plus belles et plus fortes que celles que la religion nous avait laissées. Elles sont incarnées de façon beaucoup plus saine parce que rationnelles. Elles sont libérées de leur caractère dogmatique», lance celui qui se définit clairement comme athée. Il prépare d'ailleurs un livre sur le sujet, à paraître d'ici janvier.

Pour le politologue Francis Dupuis-Déri, les exemples concrets de la présence de valeurs huma-

nistes chez les jeunes Québécois sont nombreux. On ne compte plus les organismes — Equiterre et Cie — qui défendent des valeurs sociales

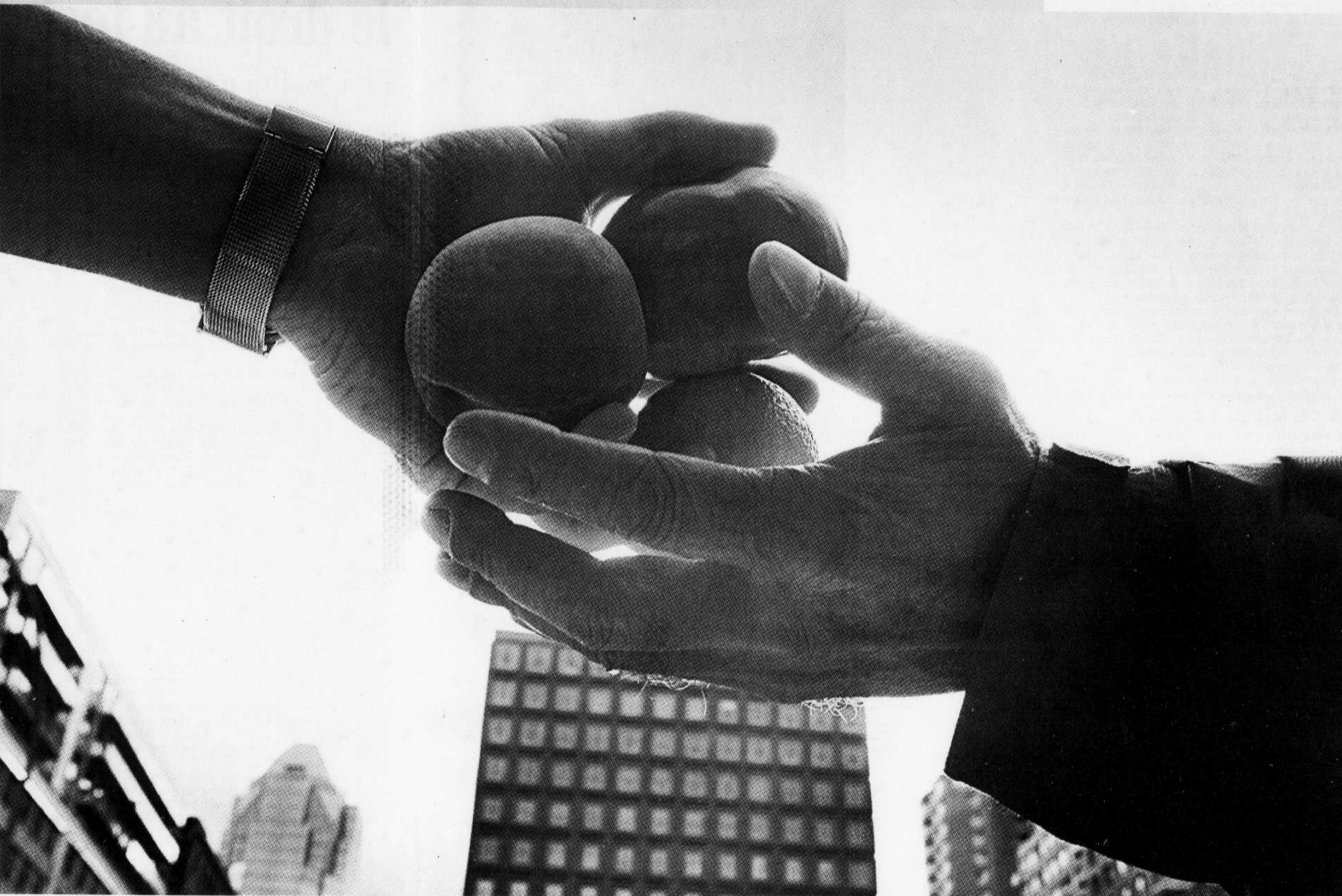
campées dans leur époque, le tout à l'intérieur d'une structure de fonctionnement très efficace. Bref, il ne s'agit pas de regroupements éphémères mais qui se développent et tentent de gagner en notoriété dans l'espace public.

Les mouvements peuvent aussi se former le temps d'une lutte ponctuelle. Il cite en exemple la grève étudiante du printemps 2005, la plus importante de l'histoire du Québec, qui a été organisée, entre autres choses, contre la réduction des sommes attribuées au programme de prêts et bourses, «une question de solidarité avec les étudiants les plus démunis». Même chose pour la tenue, en 2007, du premier Forum social provincial, qui s'inscrivait dans la foulée de ceux qui ont été organisés dans le monde au cours des dernières années.

«La liste comprend aussi le mouvement contre la guerre en Afghanistan et en Irak, qui regroupe, il faut le dire, des gens de différentes générations. Certains de ces cas sont d'ailleurs analysés dans le ouvrage Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines, que Francis Dupuis-Déri a dirigé et qui vient de paraître chez Lux éditeur.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Annick Papineau



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



LE REMPLACEMENT DES VALEURS RELIGIEUSES

Depuis la Révolution tranquille, les Québécois ont progressivement délaissé la religion, de sorte qu'elle n'exerce pratiquement plus d'influence dans leur vie. Selon vous, est-ce que les valeurs religieuses d'antan ont été remplacées par d'autres valeurs équivalentes?

	TOTAL (n=1005)	18-24 (n=109)	25-34 (n=161)	35-44 (n=188)	45-54 (n=207)	55-64 (n=160)	65+ (n=181)
Oui	33 %	47 %	41 %	31 %	31 %	34 %	23 %
Non	60 %	43 %	54 %	64 %	61 %	61 %	70 %
Je ne sais pas / refus de répondre	7 %	11 %	6 %	6 %	8 %	5 %	7 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

«... ils ont tendance à attribuer les troubles de la société actuelle au fait que ce soit moins présent. C'est l'illusion que sans religion, il est impossible d'avoir des valeurs»

LA RESPONSABILITÉ DE TRANSMISSION DES VALEURS ET COMPORTEMENTS

Selon vous, à qui revient d'abord la responsabilité de transmettre aux enfants les valeurs et les comportements adéquats pour vivre en société?

	Total (n=1005)
D'abord les parents	79 %
D'abord l'école	0 %
Les deux également	21 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

«En fait, ce qui est en train de disparaître, c'est l'idée d'un monde commun à l'intérieur duquel la solidarité est large»

L'INFLUENCE DE LA RELIGION

Selon vous, la religion a-t-elle une influence positive, négative, ou n'a aucune influence...?

	Vie personnelle % (n=1005)	Politique mondiale % (n=1005)
Positive	38 %	10 %
Négative	8 %	63 %
Aucune influence	51 %	20 %
Je ne sais pas / refus	4 %	7 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

Le sondage Léger Marketing-Le Devoir a été effectué par téléphone auprès de 1005 Québécois, du 13 au 17 août 2008. La marge d'erreur maximale est de + ou - 3,4 %, 19 fois sur 20. Les données ont été pondérées selon le sexe, l'âge, la langue maternelle et la région, de façon à être représentatives de la population du Québec, selon les dernières données de Statistique Canada.



L'Homo socialus, version XXI^e siècle

ALEXANDRE SHIELDS

Les êtres humains sont des animaux essentiellement grégaires, qui ont de tout temps éprouvé le besoin de créer des liens sociaux avec leurs semblables. La chose est connue. Or, les lieux et les moments de socialisation traditionnels ont eu tendance à s'effriter au cours des dernières décennies. D'où le besoin pour plusieurs de les réinventer, mais sur de nouvelles bases.

«Le filet social que représentaient les communautés naturelles comme la famille élargie, la paroisse, des gens qui se connaissent dans leurs quartiers, tout ça s'est aminci», constate la sociologue Micheline Milot. C'est notamment pour ça qu'il y a un regain important de la volonté de créer des communautés d'appartenance dans les quartiers.»

Bref, reprendre les discussions sur le parvis de l'église, la religion en moins.

On observe effectivement, depuis quelques années, une multiplication des initiatives qui visent à rebâtir un tissu social qui tend à s'amenuiser. Des résidents de différents quartiers se rassemblent désormais pour des repas collectifs, mais aussi pour organiser des ventes de garage communales ou une fête estivale. Les jardins communautaires se sont aussi multipliés, ainsi que les clubs de sport dans les entreprises. Les lieux de socialisation destinés aux personnes âgées sont également en constante augmentation, vieillissement

de la population oblige. Mme Milot voit même une illustration de ce phénomène dans la multiplication des nouveaux marchés publics dans plusieurs villes de la province.

«Les gens ont besoin d'une interaction sociale saine, explique-t-elle. Il y a donc des lieux de convivialité qui

entrent en contact avec des personnes d'un peu partout sur la planète, «mais toujours dans le cadre assez restreint d'une activité en commun.»

Avec pour conséquence que l'on assiste, dans certains cas, à l'émergence d'un certain «néo-corporatisme», M. Beauchemin résume ainsi le concept: «J'ai

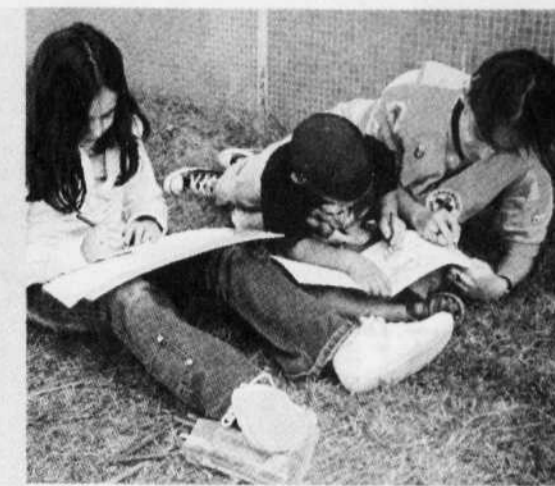
mon monde à moi, je suis solidaire dans ce monde-là, et le reste, je m'en fous. Le reste, c'est de la concurrence identitaire. Je veux une reconnaissance pour mon groupe, faites la même chose.»

Les manifestations de cette nouvelle tendance sont bien visibles et mettent en péril une forme de solidarité qui a déjà été omniprésente. «Quand on regarde les grèves dans le secteur public, il y a toujours cette expression du «public pris en otage», explique-t-elle. Ce sont les syndicats contre le monde des usagers, qui ne sent pas de solidarité avec les grévistes. Les usagers sont les victimes. Apparaissant, quand la société était moins fragmentée, même les personnes pénalisées par une grève étaient capables de dire «moi, je les approuve, même si ça me nuit». En fait, ce qui est en train de disparaître, c'est l'idée d'un monde commun à l'intérieur duquel la solidarité est large.»

«Micro-communautés»

Ce besoin d'affiliation sociale s'exprime effectivement de façon nouvelle dans nos sociétés, souligne le sociologue Jacques Beauchemin. De plus en plus, les individus vont exprimer leurs besoins de liens sociaux dans des «micro-communautés». Ils désignent ainsi les macro-lieux d'appartenance traditionnels qu'étaient auparavant la nation ou la société.

Ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour le mouvement souverainiste québécois, estime-t-il, «parce que les jeunes ont de moins



«Ils militent. Ils s'impliquent. Et à mon avis, ils défendent des valeurs sociales qui sont plus belles et plus fortes que celles que la religion nous avait laissées.»



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

À lire au cours des prochains jours :

- Mercredi: Une immigration réussie
- Jeudi: Réussir sa vie professionnelle
- Vendredi: Un gouvernement réussi
- Samedi: Réussir sa vie amoureuse

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Downtown



MICHEL DAVID

an dernier, ceux qui voient la ville en rose, en particulier quand il est question de langue, étaient tombés à bras raccourcis sur *Le Journal de Montréal*, dont une enquête avait révélé qu'il était très facile d'être engagé dans un commerce du centre-ville sans parler un mot de français.

Il était de bon ton de fustiger cette incorrigible feuille de chou qui avait monté en épingle des données qui n'avaient rien de scientifique, tripoté les chiffres, caché le nom des établissements prétendument fautifs, etc.

Même si la grande majorité des commerces compte moins de 50 employés et, de ce fait, n'est pas soumise aux dispositions de la Charte de la langue française, il demeurait pourtant assez choquant de constater que 55 établissements sur 97 étaient disposés à embaucher la journaliste, qui se disait unilingue anglaise.

Heureusement, une étude récente du Conseil québécois du commerce de détail avait permis de trouver une explication autre que le manque de respect pour le français. Déjà, les propriétaires de commerce avaient du mal à recruter du personnel et l'enquête du *Journal* avait été menée durant la période des Fêtes, ce qui pouvait expliquer qu'ils aient tourné les coins un peu rond. Il était également possible que les francophones abandonnent aux nouveaux arrivants ces emplois souvent mal rémunérés.

Curieusement, malgré cette pénurie de personnel, il semble que de nombreux commerces du centre-ville boudent les francophones unilingues. Seulement 8 établissements sur 97 avaient jeté la demande d'emploi de la journaliste, alors qu'elle se prétendait unilingue anglaise, mais 20 sur 101 lui ont opposé une fin de non-recevoir, quand elle s'est transformée en unilingue française. Sans doute une fâcheuse conséquence du ralentissement de l'économie.

«Ce n'est pas normal que tout le personnel doive être bilingue, même à Montréal», a commenté le président du Conseil supérieur de la langue française (CSLF), Conrad Ouelton. M. Ouelton a tout à fait raison, mais ce que montre l'enquête du *Journal* est bien pire: pour trouver un emploi dans un commerce du centre-ville, il est plus important de savoir parler l'anglais que le français.

Alors que l'article 4 de la Charte de la langue française stipule que «les travailleurs ont le droit d'exercer leurs activités en français», il est plutôt inquiétant d'apprendre du président du CSLF qu'il existe peu de don-

nées permettant d'évaluer dans quelle mesure la connaissance de l'anglais est exigée dans les entreprises québécoises.

Même au plus fort de la lutte féroce qu'il livrait aux souverainistes, Stéphane Dion n'a jamais cessé de vanter les mérites de la loi 101, qu'il a toujours perçue comme une condition de l'unité canadienne.

Dans un article publié en 1991 sous le titre «Le nationalisme dans la convergence culturelle», le professeur Dion avait expliqué que la modernisation de la société québécoise depuis la Révolution tranquille avait effacé l'essentiel des différences culturelles entre le Québec et le reste du Canada, sauf sur un point: la langue.

Pour la réussite de leur projet, il recommandait aux souverainistes de «faire en sorte que la vigilance linguistique soit clairement perçue comme leurapanage». Inversement, le camp fédéraliste avait intérêt à «sécuriser le Québec francophone en lui donnant les meilleures garanties linguistiques possibles».

Dix-sept ans plus tard, ces remarques n'ont rien perdu de leur pertinence. Quand on arrive à distinguer l'essentiel de l'accessoire, c'est la question linguistique qui demeure le fondement du projet souverainiste.

Quoi qu'en pense Gilles Duceppe, sur des enjeux comme la santé, l'économie, l'environnement, l'Afghanistan ou le financement public de la culture, les «valeurs québécoises» ne sont pas si différentes de celles des autres Canadiens. Ultimement, la présence du Bloc québécois à la Chambre des communes n'a de sens que dans la mesure où il est l'expression politique d'une «nation» de langue française, mais cela devrait largement suffire à justifier son existence.

Jusqu'à présent, les tentatives du Bloc d'introduire la question linguistique dans la campagne fédérale ont fait long feu. Depuis un an, son projet de loi visant à forcer les organismes fédéraux et les entreprises assujetties au Code canadien du travail à respecter les dispositions de la loi 101 n'a pas eu beaucoup d'écho dans la population, même si cela concerne 240 000 travailleurs sur le territoire.

Une enquête comme celle du *Journal de Montréal* a l'avantage de présenter les choses de façon concrète, en démontrant que, dans le cadre constitutionnel actuel, le français n'a pas suffisamment de poids pour s'imposer au centre-ville.

Certes, la langue de travail dans les commerces ne relève pas d'Ottawa, mais l'important est le message qui est envoyé. Par la Loi sur les langues officielles et la politique du multiculturalisme, le gouvernement fédéral agit comme un contrepoids à la Charte de la langue française. Notez bien qu'en dépit de ce qu'il écrivait en 1991, Stéphane Dion a voté contre le projet du Bloc québécois au printemps dernier.

mdavid@ledevoir.com

«Plusieurs étudiants en médecine m'ont dit vouloir devenir médecins de famille. Mais ils deviennent spécialistes parce qu'ils ont peur de ne pas pouvoir rembourser leurs prêts étudiants»

- Jack Layton



Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, était

Layton veut former Harper s'inspire du Québec pour aider

La pêche, les travailleurs autonomes et la formation des médecins étaient à l'honneur hier pour les trois chefs des principaux partis pancanadiens.

ALEC CASTONGUAY

En ce huitième jour de campagne, le premier à dévoiler sa promesse a été le chef du NPD, Jack Layton. De passage à Halifax hier, il s'est engagé à fournir 200 millions de dollars par année pendant cinq ans pour aider les provinces à former plus de médecins. Jack Layton a aussi promis un budget de 125 millions par année pour encourager les étudiants sortants à devenir médecins de famille.

Selon M. Layton, au bout de cinq ans, l'investissement permettra de former 1200 médecins supplémentaires par année. «Il est temps de corriger ce problème», a-t-il dit. Il ajoute: «Plusieurs étudiants en médecine m'ont dit vouloir devenir médecins de famille. Mais ils deviennent spécialistes parce qu'ils ont peur de ne pas pouvoir rembourser leurs prêts étudiants.» Le NPD a également promis de travailler avec les provinces pour faciliter la reconnaissance des diplômés pour les médecins immigrants.

Harper et les travailleurs autonomes

Le chef conservateur, Stephen Harper, a de son côté promis d'aider les travailleurs autonomes, particulièrement les femmes, à recevoir des prestations d'assurance-emploi pour les congés de maternité et de paternité.

«Les travailleurs autonomes canadiens ne devraient pas avoir à choisir entre fonder une famille ou créer une entreprise à cause d'une politique gouvernementale. Ils devraient pouvoir réaliser leurs rêves comme entrepreneurs et comme parents», a dit Stephen Harper à Ottawa.

Le Parti conservateur offrira, sur une base volontaire, aux travailleurs autonomes de cotiser à l'assurance-emploi et de toucher des prestations. En 2007, plus de 2,6 millions de personnes travaillaient à leur compte au Canada. «Notre priorité est de protéger le niveau de vie des Canadiens», a dit Harper, qui s'est défendu de proposer une mesure pour séduire les électriques, un segment de la population plus réfractaire aux conservateurs. M. Harper a dit vouloir s'attaquer à un vrai problème.

Cette mesure ne toucherait pas le Québec, qui a déjà son régime de congé parental et qui permet aux travailleurs auto-

nomes de toucher des prestations lors des congés de maternité ou de paternité.

Dion le pêcheur

De passage à Terre-Neuve hier, le chef libéral a parlé de pêche, lui qui est un grand amateur. Il a toutefois abordé le côté commercial, alors que cette industrie connaît des difficultés. «Beaucoup de nos stocks piscicoles sont encore fragiles et, étant donné que tant de nos pêcheurs en souffrent, le gouvernement a la responsabilité d'agir», a dit Stéphane Dion. Nous avons un plan qui contribuera à rendre nos bateaux plus efficaces et plus compétitifs, tout en aidant ceux qui désirent quitter le secteur et se reconvertir.

Le plan libéral est de 420 millions de dollars. Il propose 250 millions pour aider les pêcheurs à devenir plus efficaces sur le plan énergétique et donc à émettre moins de gaz à effet de serre. Cette somme fait partie du Tournant vert. Stéphane Dion s'est aussi engagé à dépenser 100 millions pour remettre en état les petits ports de pêche partout au pays et 70 millions pour racheter les permis de pêche commerciaux dont voudraient se départir des pêcheurs qui veulent sortir de ce marché.

«Les pêches canadiennes sont plus qu'une industrie, elles sont un mode de vie», a dit M. Dion, qui a aussi soutenu vouloir négocier un traité international pour empêcher les autres pays de surexploiter la ressource au large des côtes canadiennes.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au centre-ville de Montréal, il est plus facile d'obtenir un emploi pour un unilingue anglophone que pour un unilingue francophone.

Langue: le Bloc revient à la charge

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Bloc québécois est revenu à la charge hier sur la question de la langue, souhaitant que les entreprises de juridiction fédérale soient tenues de justifier la nécessité de l'anglais pour l'embauche de travailleurs.

«Ce n'est pas parce que la loi 101 est appliquée imparfaitement qu'on devrait préconiser le laisser-faire qui existe dans les entreprises de juridiction fédérale», a affirmé Jean Dorion, candidat du Bloc dans Longueuil-Pierre-Boucher et ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. Dorion s'est indigné qu'un employeur puisse «exiger l'anglais arbitrairement parce que lui, ne veut pas apprendre le français». Ce sont 200 000 travailleurs qui ne

sont pas protégés par la loi 101 qui est provinciale, a-t-il souligné. Les employés des services d'entretien, par exemple, ne devraient pas être obligés de connaître une autre langue que le français sur tout le territoire du Québec.

Les collègues de M. Dorion, les députés Bernard Bigras et Maria Mourani, ont fait valoir qu'il s'agit d'un enjeu fondamental pour le Bloc québécois puisque le français est un facteur d'exclusion sur le marché du travail comme le démontre l'enquête du *Journal de Montréal* sur la langue de travail à Montréal publiée hier. Les députés bloquistes ont profité de l'occasion pour dénoncer le «climat de prévalence de la langue du plus fort».

La ministre responsable de l'application de la Charte de la

langue française, Christine St-Pierre, a également réagi, jugeant inacceptable que des employeurs exigent la connaissance de l'anglais comme critère d'embauche dans des commerces. Mme St-Pierre a rappelé que, le mois prochain, une rencontre avec des gens d'affaires est prévue afin que les candidatures de personnes unilingues françaises ne soient pas rejetées par les commerces.

La ministre écarte toutefois d'emblée toute modification de la Charte qui pourrait préciser dans quel contexte un employeur peut légitimement exiger la connaissance de l'anglais.

Le Devoir avec la collaboration de La Presse canadienne

LE QUÉBEC DANS 20 ANS : UNE VISION D'AVENIR

Où serons-nous en 2028 ?



Pierre Brunet
Président du conseil
Président du comité
des ressources humaines
Caisse de dépôt et
placement du Québec



Isabelle Courville
Présidente et chef de la
direction
Hydro-Québec TransÉnergie



Jacques Daoust
Président et chef de la
direction
Investissement Québec



Monique F. Leroux
Présidente et chef de la
direction
Mouvement des caisses
Desjardins



Rémi Racine
Président et producteur
exécutif
Pensée et mouvement
artificiels (A2M)

DÉJEUNER-CAUSERIE

Desjardins

Jeu 2 octobre 2008
de midi à 14 h

Inscription:
www.cmm.qc.ca/
Quebecdans20ans
514 871-4201

Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

En partenariat avec:
Investissement
Québec

En association avec:
les affaires

En collaboration avec:

Hydro Québec, ALCMA, Bell, BOMBARDIER, CN, GOWLING

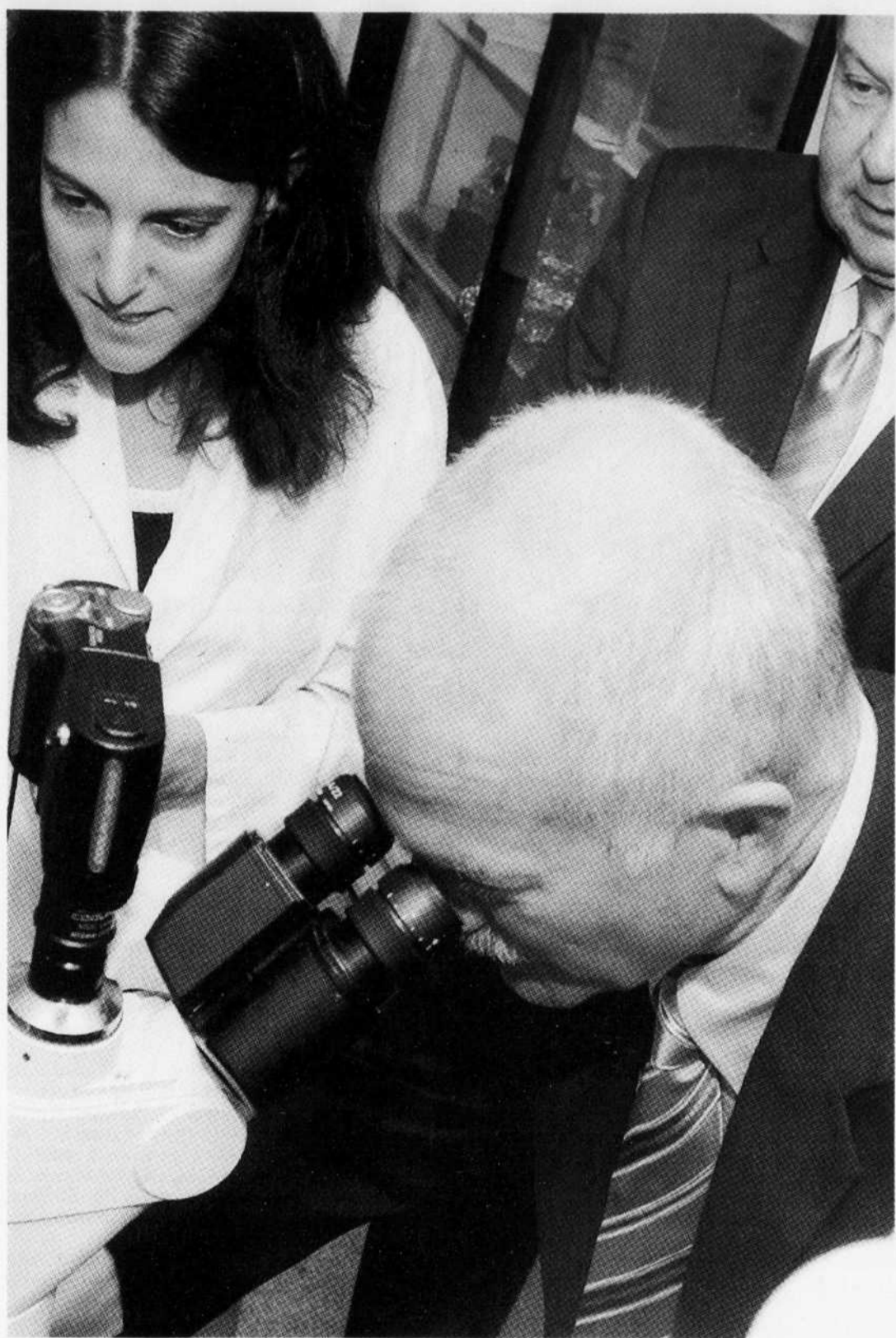
Hydro Québec, POCWATKOUS/COPIERS, SITO, SNC-LAWLON

J'essaie de vous
éviter un procès

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉLECTIONS FÉDÉRALES



à Halifax hier, où il a promis de faciliter l'accès à un médecin de famille en en formant plus.

PAUL DARROW REUTERS

plus de médecins les travailleurs autonomes du ROC

Le train des verts

La leader du Parti vert, Elizabeth May, a lancé hier son grand tour du pays en train. Son intention est de parcourir le Canada de l'Atlantique au Pacifique à bord de Via Rail, un peu comme le chef conservateur John Diefenbaker l'avait fait il y a près de 50 ans. «C'était une époque plus "innocente" sur le plan politique», a-t-elle dit au

Globe and Mail. Les gens étaient plus concentrés sur les enjeux et sur ce qui était bon pour eux.»

Elizabeth May a dit que son parti avait assez d'argent pour louer un petit avion et que son choix n'était pas motivé par des raisons budgétaires. Elle estime que le symbole est important, notamment parce que son voyage émettra moins de gaz à effet de serre que l'équivalent en avion.

La chef des verts devra toutefois dévoiler ses promesses rapidement, puisqu'elle ne restera que quelques minutes à chaque endroit pour rencontrer les gens, avant que le train reparte. Elle espère à tout le moins que des supporters lui diront bonjour à son passage.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

Mais est-ce bien réaliste?



Q'en est-il vraiment?

a des chiffres. Au Québec, 454 étudiants étaient inscrits en médecine à l'automne 1998, indique le président de la Fédération des médecins résidents du Québec, Martin Bernier. Cet automne, il y en a 765.

Est-ce assez? Oui, si l'on tient compte des capacités physiques des facultés, répond M. Bernier. Ce n'est pas qu'elles manquent de salles de classe, mais bien de médecins pour l'encadrement et d'espaces pour la formation en milieu hospitalier.

«Les politiciens sont en train de fumer du pot sur un nuage», s'emporte le D^r Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins du Québec. «Nous avons atteint à peu près la limite de la capacité physique de formation en milieu hospitalier.»

Selon lui, les politiciens ont de la difficulté à comprendre un élément central de la formation médicale. «Ce n'est pas en classe qu'on forme un médecin mais à l'hôpital en traitant des patients.» Il rappelle qu'il y a une limite à soumettre ces derniers aux examens d'un trop grand nombre d'étudiants. Il ajoute que s'il y a une pénurie de médecins, cela se reflète aussi dans les capacités d'encadrement des facultés.

Et il y a la difficulté à attirer les futurs médecins vers la pratique générale. M. Bernier souligne que, depuis deux ans, les facultés n'arrivent pas à pourvoir les places de résidence en médecine familiale, et le Québec n'est pas seul dans cette situation. La médecine familiale est exigeante et peu valorisée, ce qui fait que seulement le tiers environ des étudiants empruntent cette voie au lieu de la moitié souhaitée par le gouvernement québécois. «La solution n'est pas aussi simple que d'augmenter la cohorte d'étudiants, surtout si le système de formation fonctionne déjà à pleine capacité», poursuit-il.

À l'Association médicale canadienne, on a lancé une campagne pancanadienne pour venir à bout de la pénurie de médecins de famille. Le volet le plus coûteux — un milliard sur cinq ans — ne vise pas une augmentation de la formation mais bien l'«expansion de la capacité d'éducation et de formation professionnelle des centres des sciences de la santé du Canada».

Et même si l'on suivait la solution de M. Layton, il faudrait attendre des années pour en voir les effets. Il faut environ sept ans pour former un médecin généraliste et dix ans pour un spécialiste.

Manon Cornélius

Ingérence afin de bloquer une subvention pour lutter contre les changements climatiques

Mulcair doit défendre son bilan d'ancien ministre

■ «Les actions de M. Mulcair contredisent les beaux discours», dit Gilles Duceppe

■ «La soi-disant intégrité de son parti et son soi-disant intérêt pour l'environnement ne sont que des mythes», écrit le Parti libéral

ALEC CASTONGUAY

Le Parti libéral et le Bloc québécois ont attaqué hier le député du NPD, Thomas Mulcair, à la suite des révélations du *Devoir* sur son passé de ministre de l'Environnement du Québec. En 2006, M. Mulcair a torpillé une importante contribution que devait verser Hydro-Québec pour lutter contre les changements climatiques.

Une série de documents obtenus par *Le Devoir* montre que M. Mulcair s'est ingéré en 2006 dans les affaires d'Hydro-Québec pour empêcher le versement d'une subvention de deux millions de dollars destinée au Centre québécois d'actions sur les changements climatiques. M. Mulcair a confirmé cette information hier, soutenant toutefois que c'était son travail d'agir ainsi. Selon lui, cette subvention n'avait pas lieu d'être et était dirigée au mauvais endroit.

Le chef du NPD, Jack Layton, a défendu son lieutenant au Québec. De passage en Nouvelle-Écosse hier, M. Layton n'a pas voulu commenter l'histoire en détail, affirmant qu'il ne veut pas entrer dans un débat interne à une province. Il a toutefois indiqué que son député a été «un leader» comme ministre de l'Environnement du Québec.

Les autres partis ne l'entendaient pas ainsi. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, estime que «les actions de M. Mulcair contredisent les beaux discours» de l'ancien ministre devenu néo-démocrate. «C'est clair dans les courriels qu'il a copé une subvention destinée aux changements climatiques pour des raisons partisans. Je pense que les gens vont mainte-

nant découvrir le vrai Thomas Mulcair», a-t-il dit.

Le Parti libéral a diffusé un communiqué hier pour attaquer la «crédibilité verte» de Thomas Mulcair. «Le candidat vedette du NPD a montré que la soi-disant intégrité de son parti et son soi-disant intérêt pour l'environnement ne sont en fait que des mythes», peut-on lire. Le Parti conservateur a préféré ne pas réagir.

Mulcair se défend

Le député du NPD s'est défendu hier d'avoir mal agi en 2006. Sur les ondes de Radio-Canada, il a repris la version qu'il avait livrée au *Devoir* la veille, selon laquelle Hydro-Québec n'avait pas à subventionner la lutte contre les changements climatiques. «Hydro-Québec n'était pas responsable de notre plan de lutte contre les changements climatiques. Moi, j'en étais responsable et c'est pour ça que j'avais le meilleur bilan», a-t-il dit. Le plan québécois de lutte contre les changements climatiques a été dévoilé en décembre 2006, près d'un an après le départ de M. Mulcair.

Le député du NPD a dit que le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques n'était pas représentatif à l'époque de la diversité des groupes écologiques et qu'il aurait été injuste de lui accorder un financement. «C'était un groupe qui était plutôt une proposition de groupe, c'est-à-dire qu'il y avait plusieurs personnes là-dedans qui étaient des gens bien connus parce qu'ils militaient au sein d'autres

groupes. Mais ce groupe-là était quelque chose qui était un peu mis en place pour les fins d'obtenir cette subvention-là», a-t-il déclaré.

Il a toutefois été contredit hier par les membres du Centre québécois d'actions sur les changements climatiques. Le Centre existait déjà depuis deux ans et était financé par Québec et Ottawa au moment de l'entrée en scène de M. Mulcair et d'Hydro-Québec.

M. Mulcair a dit ignorer l'orientation politique des personnes qui faisaient partie de ce groupe. À l'époque, la rumeur voulait que la subvention ait été retirée parce que

des responsables du groupe étaient souverainistes. Les courriels révélés par *Le Devoir* montrent que M. Mulcair épingle certains dirigeants du Centre et demande au bureau de Jean Charest d'intervenir. La subvention n'a toujours pas été versée.

Mais pour André Belisle, de l'Association

québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA), un bras de fer entre les groupes écologiques pourrait également expliquer la méfiance. «Certains groupes étaient exclus du Centre québécois d'actions sur les changements climatiques», dit-il. «Notamment des groupes opposés au projet du Suroît d'Hydro-Québec. Étrangement, Hydro voulait financer des groupes qui ne critiquaient pas sa position. M. Mulcair a peut-être raison de dire que le Centre n'était pas représentatif», dit-il.

Le Devoir

Libéraux et conservateurs ont privé le Québec de 52 000 logements sociaux, accuse le FRAPRU

JEANNE CORRIVEAU

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) évalue à 52 000 le nombre de logements sociaux dont le Québec a été privé à la suite du retrait du gouvernement fédéral dans le financement de nouveaux logements, il y a quinze ans. L'organisme en impute la responsabilité aux libéraux et aux conservateurs qui se sont succédé au pouvoir et il les invite maintenant à «réparer leurs torts.»

Dans son budget d'avril 1993, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney avait annoncé qu'Ottawa allait cesser de financer la construction de logements sociaux à partir de l'année suivante. Les libéraux de Jean Chrétien, qui avaient critiqué la position du gouvernement conservateur, ont accédé au pouvoir peu après. Ils n'ont jamais renversé la décision prise par leurs prédécesseurs, a déploré hier le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant, tout en soulignant que des sommes ont tout de même été investies dans des programmes de logements abordables à partir de 2000. «Et depuis qu'il est au pouvoir, Stephen Harper n'a pas annoncé un seul sou qui n'aurait pas déjà été annoncé sous le gouvernement précédent», a ajouté M. Saillant.

Résultat: le FRAPRU calcule que 52 000 nouveaux logements n'ont pu voir le jour au Québec, soit 22 500 pour l'île de Montréal. Pour arriver à ce constat, l'organisme a examiné le nombre de logements sociaux

financés par Ottawa et réalisés entre en 1985 et 1989. Ainsi, 26 700 logements ont été construits pendant cette période, soit 5347 unités par année. Si le gouvernement n'avait pas fermé le robinet, ce sont plus de 80 000 logements qui auraient vu le jour, conclut le FRAPRU. En soustrayant les 28 000 réalisés par le gouvernement du Québec, le FRAPRU en arrive au chiffre de 52 000.

En pleine campagne électorale, le FRAPRU réclame des partis politiques fédéraux des engagements clairs au sujet du logement. Il évalue que des investissements supplémentaires de deux milliards de dollars par année seraient nécessaires pour combler les besoins en matière de logement social au pays.

Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique ont dénoncé l'absence de fonds pour le logement social lors du dernier budget fédéral, signale Marie-Josée Corriveau, porte-parole du FRAPRU. Quant au Parti libéral du Canada, s'il se préoccupe des problèmes de logement et de lutte contre la pauvreté, son programme ne propose aucune mesure concrète pour y remédier, estime le FRAPRU. «Je ne vous cacherais pas qu'on n'est vraiment pas optimistes en ce qui concerne les conservateurs puisque même les préoccupations de lutte contre la pauvreté ne font pas partie de leur vocabulaire», ajoute Mme Corriveau.

Le Devoir

Sondage

L'écart se rétrécit entre le PC et le PLC

JOAN BRYDEN

Ottawa — Un nouveau sondage Harris-Décima, mené pour le compte de La Presse Canadienne, indique que l'écart entre conservateurs et libéraux semble s'être légèrement rétréci au cours des derniers jours.

Le premier ministre pourrait avoir touché le même plafond invisible qui l'avait empêché d'obtenir une majorité par le passé — les Canadiens craignent la perspective d'un gouvernement conservateur majoritaire. Pour le sondeur Bruce Anderson, ce recul montre que les gens, même s'ils ne se tournent pas en masse vers d'autres partis, préfèrent «faire une pause».

Selon M. Anderson, le président de Harris-Décima, la poussée des intentions de vote récoltées par les conservateurs, la semaine dernière, pourrait avoir été le reflet de la longueur d'avance du parti en matière de publicité électorale. Les conservateurs ont diffusé une série d'annonces pendant au moins une semaine avant le déclenchement officiel de la campagne, tandis que les autres partis ont été beaucoup plus lents à démarrer.

D'après cette consultation, l'appui aux conservateurs est passé en quatre jours de 41 à 38 %. Les libé-

raux ont gagné trois points de pourcentage pour atteindre 27 %, une légère remontée. Le Nouveau Parti démocratique était troisième à 16 %, suivi du Parti vert qui demeurait stable avec 9 %. Au Québec, les libéraux semblent avoir grignoté du terrain aux dépens des conservateurs, sans les dépasser. Le PLC recueillait 21 % des intentions de vote, derrière le Bloc québécois toujours en tête, avec 34 %, tandis que les conservateurs obtenaient 27 %, le NPD 10 % et le Parti vert, 6 %.

En Ontario, l'avance de 10 points dont jouissaient les conservateurs, la semaine dernière, a fondu de cinq points, les conservateurs se retrouvant à 38 %, les libéraux à 33 % et le NPD à 16 %.

Dans les provinces atlantiques, les libéraux menaient avec 36 %, les conservateurs suivaient avec 30 %, le NPD obtenait 21 % et le Parti vert, 8 %.

Le sondage indique également une baisse d'appui pour les conservateurs en milieu urbain et chez les femmes.

Le sondage a été mené du 11 au 14 septembre auprès de plus de 1200 personnes, et la marge d'erreur est de 2,6 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

Une voix distincte

La pertinence du Bloc québécois ne cesse d'être remise en cause depuis le début de la campagne électorale. Il n'y a pas de surprise à cela. La mise en veilleuse du projet de souveraineté force tout le mouvement souverainiste à se remettre en question. C'est le cas du Parti québécois. C'est le cas aussi du Bloc québécois forcé de se justifier par des adversaires qui cherchent à s'approprier ses électeurs.

Cette mise en cause de l'existence du Bloc québécois doit être vue d'abord sous l'angle du marketing électoral. Dix-huit ans après sa création, il détient toujours «la part de marché» la plus importante au Québec. Ce sont justement ces 35 à 45 % des suffrages qu'il recueille selon les élections qui fait problème. Le système politique canadien fonctionnerait tellement mieux si le Bloc était réduit à la marginalité, soutenant ses critiques.

Quoi que l'on dise, et l'on a dit bien des choses, le Bloc n'a pas rendu le système politique canadien dysfonctionnel. À trois reprises, les libéraux de Jean Chrétien ont pu former des gouvernements majoritaires. Certes, on a prétendu que le Bloc faisait obstacle à l'émergence d'une véritable force d'opposition au gouvernement Chrétien, mais s'il en était ainsi, c'était parce que le Reform Party, puis l'Alliance canadienne, qui lui a succédé avant de fusionner avec le Parti conservateur, ne savaient pas parler aux Québécois.

Si le Bloc québécois a eu le succès qu'il a eu, c'est moins parce qu'il était un parti souverainiste que parce qu'il permettait au Québec de s'affirmer comme société distincte face au Canada anglais qui lui refusait cette reconnaissance. Aucun des autres partis ne manifestait

d'ouverture à cette aspiration, chose qui a toutefois changé depuis que Stephen Harper a entrepris d'entendre les revendications des Québécois.

Aujourd'hui, le Bloc n'est plus seul sur le terrain nationaliste qu'il partage de fait avec les conservateurs. Ceux-ci sont d'ailleurs les plus insistants à contester la légitimité du Bloc dont ils ont fait un thème de leur campagne. Leur détermination à cet égard est d'autant plus grande qu'à la clef se trouve potentiellement le gouvernement majoritaire qu'ils espèrent obtenir. Tous les arguments sont bons pour éroder cette légitimité. Le souverainiste Jacques Brassard, dont le couplet est repris par d'anciens bloquistes, nous dit que le Bloc est devenu un parti gauchiste qui abandonne la cause souverainiste. Sous-entendu: le Bloc étant maintenant un parti sans cause, mieux vaut voter pour le Parti conservateur qui est dans les circonstances actuelles le seul parti un tant soit peu sensible aux revendications des Québécois.

Ce discours a de l'effet. Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a entrepris le week-end dernier de présenter sa formation comme le point de ralliement de tous ceux qui veulent empêcher les conservateurs de former un gouvernement majoritaire. Cet appel au vote stratégique des anti-Harper est révélateur de la difficulté du Bloc à faire le plein de son vote traditionnel.

Ceux qui remettent en question la pertinence du Bloc québécois ne disent rien par contre de la capacité du Parti conservateur, du Parti libéral et du NPD à se faire les défenseurs des intérêts du Québec à Ottawa sans compromis. Parce qu'il s'agit de partis nationaux, l'intérêt national prévaudra toujours. La règle de la solidarité oblige les voix même les plus fortes à se taire. L'histoire est riche de plusieurs enseignements à cet égard. Il faut se demander si la revendication d'une souveraineté culturelle présentée vendredi par le premier ministre Charest aurait un quelconque écho à Ottawa s'il fallait compter que sur les libéraux et les conservateurs pour la relayer.

Parce que le Québec est ce qu'il est, il a besoin à Ottawa d'une tribune qui lui soit propre. Il a besoin d'une voix distincte. C'est ce qu'a été le Bloc québécois et c'est ce qu'il doit continuer d'être.

bdescoteaux@ledevoir.com

Bande d'incompétents!

La faillite annoncée de Lehman Brothers Holdings Inc., quatrième banque d'affaires de Wall Street, et le rachat à la moitié de sa valeur de Merrill Lynch montrent bien que la crise financière n'est pas finie.

Le printemps dernier, le gouvernement américain était venu en aide à l'acquéreur d'une autre banque du même genre, Bear Stearns, et la semaine dernière encore, il avait mis en tutelle les deux géants du refinancement hypothécaire, Freddie Mac et Fannie Mae.

Cette fois-ci, Washington a refusé de jouer le rôle de sauveur que Wall Street attendait de lui, de peur de voir défilé tout ce que l'Amérique héberge encore de canards boiteux. Même le président de GM plaide pour la création d'un fonds de 50 milliards pour venir en aide aux nonos de l'auto qui n'ont rien vu venir des changements pourtant prévisibles dans leur propre industrie.

Qui dans l'industrie, et surtout dans les organismes de contrôle, était en mesure d'évaluer le niveau de risque des montages exotiques qu'étaient ces fameux papiers commerciaux adossés à des actifs? Qui connaissait seulement le contenu de ces gadgets financiers qui circulaient sans susciter de méfiance parce qu'ils avaient été émis par de grands établissements bancaires?

Certes, certains avaient vu venir l'éclatement de la bulle immobilière, mais personne n'avait prévu que cela aurait de telles conséquences sur les banques à cause de cet outil de répartition du risque, et surtout de multiplication du potentiel de prêts qui s'est révélé être un agent de propagation du virus.

Hier, les Bourses ont piqué du nez. Or même si des milliers d'employés de ces géants de la finance perdront leur emploi et des millions d'autres subiront des pertes personnelles parfois importantes, il y a peu à attendre de l'administration républicaine.

Maintenant que l'on sait de quoi il retourne, on a peine à croire que les autorités américaines aient pu laisser circuler librement, à grande échelle, ces véhicules d'épargne bizarroïdes si elles en connaissaient le contenu. D'accord, nous vivons dans une économie de libre marché où l'initiative est souvent à l'origine de produits originaux dont on n'imaginait même pas qu'ils puissent exister quelques années auparavant. Il est néanmoins dramatique de constater qu'à cause de la très mauvaise gestion de dirigeants payés des millions pour leur supposée compétence exceptionnelle, la stabilité économique de la planète soit aujourd'hui menacée.

À la lumière de la dégringolade actuelle, les «grands» financiers apparaissent comme une joyeuse bande d'apprentis sorciers beaucoup trop grassement payés pour ce qu'ils valent en réalité. On a donc au moins une bonne raison de se réjouir, car un grand ménage à l'eau de Javel est en cours au dernier étage des tours de bureaux de Wall Street!

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

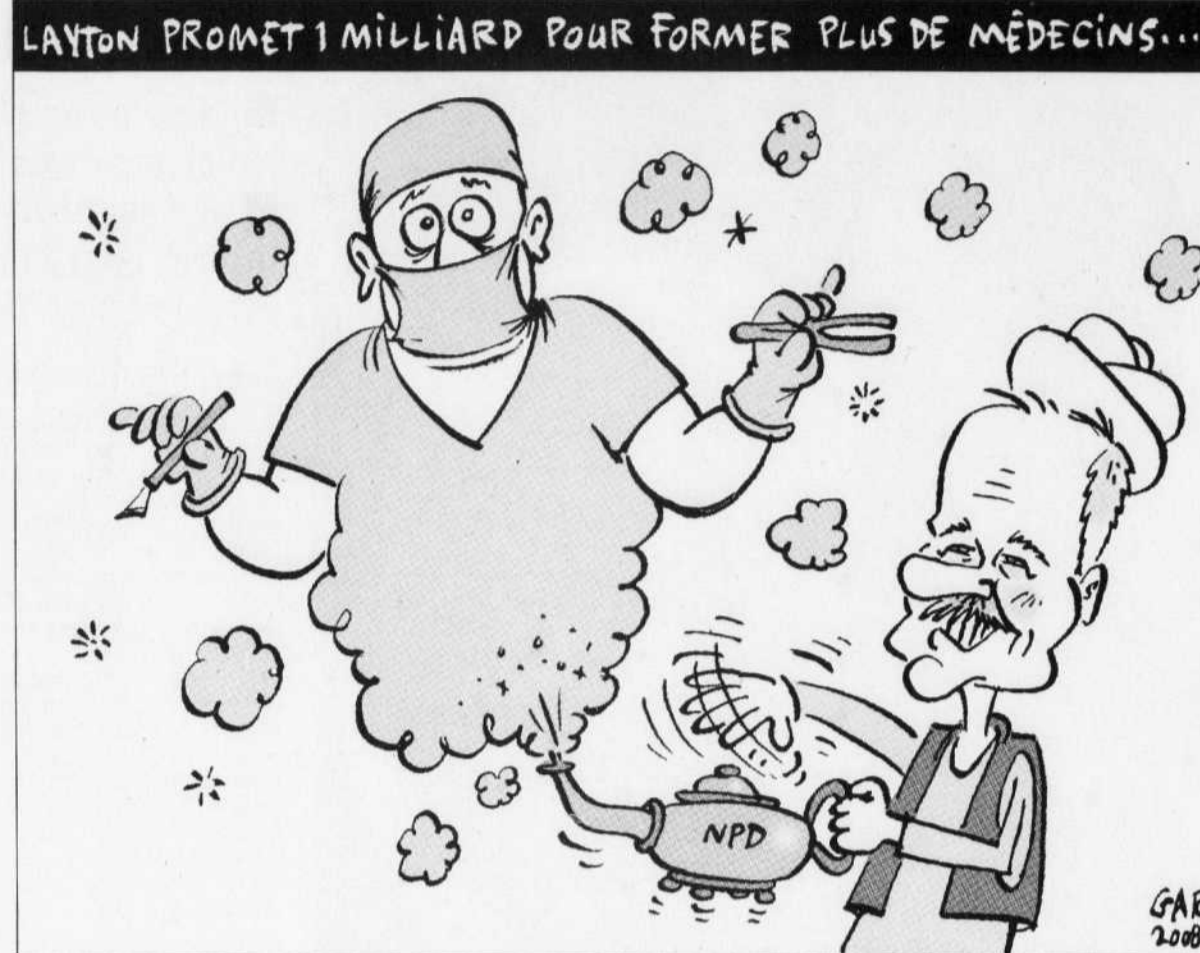
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Le coup de Jarnac

Jacques Brassard, souverainiste, vient de donner au souverainisme, au mouvement souverainiste, au souverainisme en difficulté, le coup le plus violent jamais vu. Ce n'est pas mal, Brassard, pas mal du tout.

Même de la part de Harper, même de celle de Dion, flanquer un coup pareil était absolument hors de leur portée. C'est fait maintenant. Gratis.

Le Bloc, d'après M. Brassard, n'est pas assez souverainiste? Alors, il faut sans doute, à son exemple, voter pour quelqu'un qui ne l'est pas du tout. Donc il faut voter contre le souverainisme.

Au fait, M. Brassard, où va votre vote? Vous répondez, dans le plus grand mystère: «C'est un secret!» Magnifique! Un militant qui cache son bulletin de vote! Un partisan enfin dans l'isoloir!

Vous avez «peu de choses en commun» avec le Bloc? Vous êtes foncièrement en désaccord avec lui? Vous dénoncez les positions prises par M. Duceppe contre Harper à propos de la guerre, de la culture, de Kyoto, etc. Mais où donc logez-vous?

La défense du Québec, ça ne vous dit rien? Le monopole recherché par les deux grands partis fédéralistes à Ottawa, non plus? Les coupées franches des pires ennemis du souverainisme, cela vous va? La politique de guerre du gouvernement Harper, ça vous convient? La profonde duplicité de Harper, vous trouvez ça joli? L'acharnement conservateur et libéral depuis quarante ans contre la politique indépendante menée par le mouvement souverainiste, ça vous agrée?

Voilà ce qu'il y a en réalité dans votre sortie. Vous êtes des leurs, mieux qu'ils ne le sont eux-mêmes. Souverainiste objectivement fédéraliste, quoi! Ou fédéraliste subjectivement souverainiste. Comme vous voulez. À votre choix.

Contre un mouvement politique affaibli, lequel est également le vôtre, un coup, de votre part? Le coup de pied de l'âne, si vous préférez.

Pierre Vadeboncoeur
Montréal, 15 septembre 2008

Une réflexion utile

Encore une fois, les souverainistes se sont empressés d'infliger une bastonnade à un de leurs, en l'occurrence M. Jacques Brassard, pour avoir osé brasser la cage. Même si, de toute évidence, l'ancien ministre péquiste penche à droite, il n'en demeure pas moins que sa réflexion sur le fait que le Bloc est un parti «accessoirement souverainiste» mérite d'être entendue, car elle contient des éléments de réponse au désenchantement des électeurs québécois.

Ainsi, la présence à Ottawa du Bloc, qui devait assurer la transition de la province au pays, sans l'appui du PQ, devient difficilement défendable. On a beau dire qu'un vote pour le Bloc est un vote de moins pour les conservateurs, la meilleure stratégie pour contrer leurs politiques de durs à cuire est de les affronter pays à pays.

Pour y parvenir, il faut davantage que des partis accessoirement souverainistes qui voient l'indépendance du Québec comme une patate chaude qu'on se hâte de lâcher. Si les formations souverainistes ne peuvent assumer ce qu'elles sont, comment espérer que les électeurs les fassent à leur place?

Caroline Moreno
Montréal, le 12 septembre 2008

Le constat de Jacques Parizeau

Le constat de Jacques Parizeau sur notre situation scolaire n'est pas une nouvelle, les chiffres qu'il commente étaient connus et font l'objet de polémiques qui alimentent l'opinion publique depuis longtemps. Ce qui fait la nouvelle, c'est que celui qui a été au gouvernement durant les années où le drame s'est joué, se scandalise aujourd'hui, lui qui ne s'est pas beaucoup intéressé à cette question durant sa vie politique, préoccupé qu'il était avant tout de stratégie et mystifié par l'idée que l'avènement du «pays» allait régler tout le reste.

En toute honnêteté pour lui cependant, il faut rappeler certains de ses efforts. Par exemple, au moment où la question du recul de l'enseignement de l'histoire avait fait la manchette, c'était dans les années 1990, alors que Monsieur était au Conseil des ministres, il avait réagi de façon énergique en déclarant cette situation insupportable et qu'il allait régler cette affaire en quelques semaines. Je me souviens aussi du coup de pied au derrière qu'il promettait aux cégépiens qui ne sauraient pas parler l'anglais. Tout cela évidemment ne s'est pas produit. Au fond, le silence de Monsieur comme celui de ceux qui l'ont suivi, vient du fait qu'ils ont progressivement perdu contact avec certains problèmes pourtant majeurs de la réalité québécoise. René Lévesque qui aurait dû être sensible à la question de l'éducation n'a-t-il pas laissé en poste des ministres qui ont été incapables de contrôler les idéologues fabricants de réformes aux résultats désastreux? Mais soyons justes, les libéraux, sauf depuis l'arrivée de la ministre actuelle n'ont pas été beaucoup plus forts. Dommage que celle-ci arrive au moment où le mal est devenu presque incurable. Disons enfin que ce grave problème ne se règle

pas tant qu'on n'aura pas pris conscience du fait qu'il découle avant tout d'un appauvrissement de certaines valeurs sociales. Pensons à la place qu'ont prise le consumérisme, le culte du divertissement implanté dans nos écoles et entretenu par nos médias (voir l'excellent texte dans *Le Devoir* de Philosophie signé par Patricia Nourry), et évidemment l'état de nos pratiques en matière de solidarité.

Claude Poulin
Québec, le 15 septembre 2008

La réforme est-elle à blâmer?

En soulignant les disparités du taux de diplômés entre francophones et anglophones au secondaire, M. Parizeau met le doigt sur un problème de taille: la différence est incontestable et à de quoi inquiéter, surtout si l'on considère que les études sont désormais essentielles à une bonne intégration sociale, au niveau de l'exercice de la citoyenneté comme dans la participation au marché du travail.

Cependant, avant d'accuser la réforme du système scolaire d'être à l'origine de ces maux, M. Parizeau devrait vérifier si les taux de diplômés des années 2005 et 2006 sont supérieurs ou inférieurs à ceux des décennies précédentes. Les différences ne sont probablement pas très fortes, surtout si l'on compare le taux de diplômés actuel, bien supérieur à celui des années 50 et 60, avant les grandes réformes du système scolaire entamées sous l'égide de la Commission Parent et du projet de loi 60 de Paul Gérin-Lajoie.

Les différences entre anglophones et francophones tiennent peut-être aussi à d'autres variables qui seraient judicieuses d'examiner, comme les revenus moyens des familles francophones comparativement à ceux des anglophones, ou encore le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les parents, deux variables qui influent fortement sur la poursuite des études.

Ensuite, il s'agirait de mettre en lumière d'autres raisons qui pourraient pousser les jeunes francophones à abandonner leurs études secondaires à un âge plus précoce que leurs homologues anglophones: peut-être s'agit-il d'un problème culturel qui a peu de rapport avec la réforme du système scolaire mené dans les dernières années, d'autant plus que les effets de ce genre de réorganisation prennent souvent un certain de temps à se faire sentir. Néanmoins, le faible taux de diplômés est bien et réel et il est impératif d'agir, mais encore faut-il viser la bonne cible.

Christian Méthot
Mont-Royal, le 12 septembre 2008

LIBRE OPINION

L'indignation sélective du cardinal

GUY ARCHAMBAULT
Ottawa

M^r Jean-Claude Turcotte, Compte tenu du rôle de l'Église au Québec dans un passé encore récent, votre sortie contre le D^r Henry Morgentaler et l'Ordre du Canada soulève beaucoup de questions.

Vous affirmez que l'Ordre du Canada ne devrait être décerné qu'aux seules personnalités faisant l'objet d'un consensus. Si tel était le cas, êtes-vous certain que vous auriez reçu cette distinction? En 1996, de nombreux Québécois ont été choqués que l'Ordre du Canada soit attribué au représentant d'une institution qui, à leurs yeux, avait souvent penché du côté de l'oppression et de l'obscurantisme et représentait toujours une menace pour les libertés. Pourtant, ils n'ont pas mené de cabale contre vous comme vous le faites maintenant contre le D^r Morgentaler. Seraient-ils plus tolérants que vous?

Vous avez retourné votre insigne, car vous ne pouvez supporter l'idée d'être membre d'un ordre aux côtés d'un homme dont les actions soulevaient votre indignation. Est-ce à dire que rien ne vous indignait dans les actions passées et présentes de l'Église? Passons sur l'Inquisition, les bûchers et les massacres d'Albigois — c'est de l'histoire ancienne n'est-ce pas? — même si le clergé québécois glorifiait encore les croisades dans les années 60...

Mais l'antisémitisme? Mais la filière vaticane, et les compromissions avec le nazisme, le fascisme et les dictatures chilienne et argentine? Et ici au Québec, vous ne vous scandalisez pas de la lutte hargneuse contre la démocratie et le droit de vote des femmes, des pressions des prêtres sur les femmes les plus fragiles pour leur imposer la soumission à leur mari et des grossesses répétées, de l'oppression des enfants dans les pensionnats? Rien de cela ne vous pousserait à retourner votre anneau? Je vous trouve l'indignation bien sélective.

Vous avez le droit d'être en désaccord avec la conception du libre choix du D^r Morgentaler, mais vous devez reconnaître son courage et son abnégation, lui qui n'a jamais hésité à sacrifier son confort et sa sécurité à son combat. Ce combat, il l'a mené avec pour seul souci l'émancipation des femmes, au moment où elles étaient maintenues dans un état d'infériorité et de soumission. À l'époque, je n'ai pas souvent entendu le clergé protester contre la condition des femmes, lui qui se prétend au service des faibles et des démunis.

Que pouvons-nous ressentir en vous entendant exprimer des conseils paternels à des femmes fragilisées, vous, le représentant d'une institution qui les a constamment méprisées et rabaisées? Vous prenez un ton bienveillant et rabâchez ne pas vouloir recriminaliser l'avortement. Il vous faut convaincre en douceur sans effaroucher les bre-

bis égarées, dont vous sentez bien la méfiance et la réticence à votre endroit. Lorsque le clergé détenait un pouvoir considérable, il ne s'embarassait pas de tant de scrupules. C'étaient les anathèmes, les excommunications, les interdictions de sépulture, le chantage permanent au châtiement éternel.

Et que pouvons-nous ressentir encore en vous voyant prendre la défense des futurs enfants que sont les fœtus, vous dont l'Église a mis plus d'énergie à protéger et à «réhabiliter» les prêtres pédophiles qu'à se porter au secours des enfants réels et bien en chair qui étaient leurs victimes? Est-ce vraiment la vie que vous aimez, ou plutôt un principe abstrait et rigoriste dérivé de vos dogmes religieux?

Le retour aux valeurs traditionnelles dans certaines régions du Québec ne vous a pas échappé. Vous y voyez une occasion rêvée de reconquérir un peu de votre pouvoir. Comme M^r Marc Ouellet avant vous, vous essayez de surfer sur la vague, trop impatient de reprendre votre magistère moral. L'autre soir, le *Téléjournal* nous a offert le spectacle d'hommes en noir empressés de diriger les consciences en pleine campagne électorale, parce qu'ils pensent rencontrer enfin un vent favorable. Cela nous a rappelés des souvenirs douloureux. Ceux qui croyaient que vous vous étiez amendés ont été déçus. Pour cela, je vous remercie.

IDÉES



La campagne électorale a été déclenchée il y a quelques jours. La politique spectacle a repris ses droits, et Stephen Harper, qui apparaît tous les jours dans les médias, s'est transformé en homme politique disponible et avenant.

La communication sous Stephen Harper: un recul pour le débat public

ANNE-MARIE GINGRAS

Professeure titulaire au département de science politique de l'Université Laval

La campagne électorale nous montre un chef conservateur Stephen Harper coulant et tout sourire. Il rencontre des familles et des enfants, exprime ses émotions au sujet du décès de soldats envoyés en Afghanistan et répond parfois avec humour aux journalistes. Qu'en est-il de sa philosophie de communication en temps normal? Qu'a-t-il fait de l'accès à l'information de l'État depuis son élection en janvier 2006?

La politique de communication du gouvernement du Canada reconnaît l'intérêt du débat public pour la démocratie. La Loi d'accès à l'information favorise aussi les échanges entre l'État et ses citoyens. Le débat public permet aux citoyens de se faire une opinion éclairée des enjeux sociopolitiques et économiques, ce que reconnaissent aisément la majorité des hommes et des femmes politiques.

L'attitude de Stephen Harper tranche cependant avec cette position. Entre son arrivée au pouvoir au début de 2006 et l'été 2008, il s'est montré très réticent au débat public. Il a profondément modifié les pratiques de communication de l'État en restreignant la marge de manœuvre des ministères dans leurs communications avec les journalistes et les citoyens.

Inadéquation

On peut sérieusement s'interroger sur l'adéquation des nouvelles pratiques instaurées par les conservateurs à la politique de communication officielle du gouvernement. Selon cette politique, «(d)ans le système canadien de démocratie parlementaire et de gouvernement responsable, le gouvernement a l'obligation d'expliquer ses politiques et ses décisions et d'informer le public des priorités qu'il établit pour le pays. Les Canadiens ont besoin de renseignements pour leur permettre — à titre individuel ou par le truchement des groupes qui les représentent ou de leurs députés — de participer activement et utilement au processus démocratique. Ces renseignements sont nécessaires pour avoir accès aux programmes et services gouvernementaux, et le public y a droit».

Trois éléments permettent de saisir la philosophie de communication de Stephen Harper, du moins quand il n'est pas en campagne électorale. Premièrement, entre le début de 2006 et l'été 2008, l'orientation générale de l'action gouvernementale n'a été que peu exposée. Les conservateurs ont utilisé des lois générales pour modifier des éléments de politiques publiques sans faire de débat public. Cela a évité des discussions et des remous dans l'opinion publique.

Peu de remous

Ces remous auraient été inévitables pour des questions comme la diminution du rôle de l'État, le financement des programmes culturels, le programme de contestation judiciaire, les organismes de défense des droits des femmes, puisque ces sujets suscitent des réactions fort différentes d'une région à l'autre du pays.

C'est ainsi que le ministre de la Justice annonçait le 25 août dernier l'intention du gouvernement d'augmenter les sanctions pour les crimes à l'égard des femmes enceintes, une disposition légale qui, quoi qu'en dise le ministre, constitue un signal clair

sur ses objectifs à l'égard de la protection des droits du fœtus (qui n'existent pas selon la Cour suprême).

De même, c'est par une disposition fiscale que l'on a cherché à limiter le matériel érotique et violent dans les films en prétextant «l'ordre public». De plus, il a été extrêmement difficile d'obtenir des informations sur certains sujets comme le sort réservé aux détenus afghans capturés par l'armée canadienne. La publication de documents gouvernementaux en catimini illustre aussi une culture du secret dont Pierre Noireau, le président de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), s'inquiétait il y a quelques jours dans les pages du *Devoir*.

Contrôle strict

Deuxièmement, l'information de l'administration publique vers les citoyens et les médias a été très sérieusement réduite. Bien que le nombre d'organismes soumis à la Loi d'accès à l'information ait augmenté sous les conservateurs, Stephen Harper a instauré un système de contrôle strict des communications de la fonction publique.

Depuis 2006, le Bureau du premier ministre vérifie et filtre toutes les communications des ministères, même celles qui sont d'ordre technique et n'ont aucune incidence politique. Traditionnellement, les ministères répondent aux questions techniques des journalistes alors que les dossiers politiques relèvent du ministre concerné ou du bureau du premier ministre.

Depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir, la mission de la fonction publique et son indépendance ont diminué. Le système de contrôle de l'information du bureau du premier ministre impose vraisemblablement des délais accrus dans les réponses accordées aux demandes d'information ou bloque carrément l'information. La fonction publique est, dans les faits, muselée.

Une journaliste m'a expliqué qu'elle avait dû attendre trois jours pour obtenir un «no comment» en guise de réponse à une question. De plus, on apprenait en mai dernier que l'on allait démanteler le registre de l'accès à l'information, une base de données contenant les sujets de demandes d'accès déjà faites.

De longs tentacules

La volonté de contrôle de l'information gouvernementale s'est même étendue aux agents du Parlement, comme la Commissaire à la vie privée, la Vérificatrice générale, le Commissaire aux langues officielles, le Directeur général des élections et le Commissaire à l'environnement et au développement durable.

En mai dernier, on apprenait que les conservateurs songeaient à modifier les pratiques de communication des agents du Parlement et à les obliger à faire approuver leurs communications par le bureau du premier ministre. Bien que les agents du Parlement soient des «institutions» au sens du Conseil du trésor et soient donc assujettis à ses politiques, leur mandat exige une distance critique du cabinet ministériel.

L'indépendance des agents du Parlement serait illusoire si ceux-ci étaient forcés de soumettre leurs communications pour approbation au bureau du premier ministre. Dans le contexte où les agents du Parlement surveillent les gestes du gouvernement et en indiquent les aspects problématiques — pensons aux rap-

ports de la Vérificatrice générale —, soumettre leurs communications au bureau du premier ministre pour approbation permettrait de les museler complètement!

Des comités inefficaces

Troisièmement, l'information ne circule pas non plus dans certains comités parlementaires. Les activités de plusieurs d'entre eux ont été freinées ou bloquées par les conservateurs, des séances ont été annulées à la dernière minute, un président conservateur a même déserté les discussions pour faire cesser le travail de ses collègues députés.

Les présidents conservateurs de comités parlementaires ont reçu des conseils sur la manière de perturber les activités en comités. Avant le déclenchement de la campagne électorale, le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique n'a pas réussi à étudier les allégations du Directeur général des élections au sujet d'un transfert de fonds de plus d'un million de dollars des budgets des candidats à celui du siège social du Parti conservateur lors de la campagne de janvier 2006, un geste à première vue illégal. C'est le manque de collaboration des conservateurs qui a empêché de faire la lumière sur cette affaire.

Politique spectacle

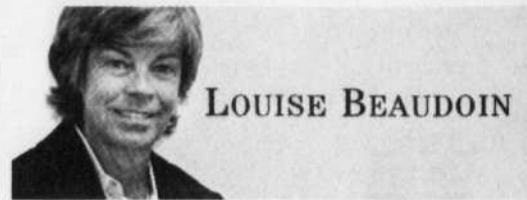
La campagne électorale a été déclenchée il y a quelques jours. La politique spectacle a repris ses droits, et Stephen Harper, qui apparaît tous les jours dans les médias, s'est transformé en homme politique disponible et avenant. Mais rien n'a fondamentalement changé en ce qui a trait à la communication de l'administration publique ou aux visées de contrôle des agents du Parlement, qui ont tout simplement été mises en veilleuse le temps de la campagne.

Au-delà des orientations de politique publique liées à chacun des partis, la campagne électorale devrait aussi être l'occasion de réfléchir à ce qu'est la démocratie représentative et au rôle que la communication et la liberté de presse y jouent. Plusieurs chercheurs incluent la communication, les échanges avec les groupes sociaux et même la discussion dans les médias dans les éléments fondamentaux de la démocratie représentative (Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, 1996 et Daniel Gaxie, *La Démocratie représentative*, Montchrestien, 2003).

Voilà pourquoi il faut aussi tenir compte dans les débats électoraux de la philosophie de communication de chacun des partis. Il nous apparaît fondamental que le gouvernement canadien collabore avec les médias en tout temps, qu'il réinstalle les mécanismes de communication flexibles entre la fonction publique et la population (à commencer par les médias) et qu'il respecte l'indépendance des agents du Parlement. C'est ainsi que la démocratie représentative peut fonctionner harmonieusement.

La recherche menant à la rédaction de cet article a été menée conjointement avec Catherine Côté, professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Des journalistes et des hauts fonctionnaires ont été interviewés en juin et juillet 2008.

Le français au Liban



LOUISE BEAUDOIN

Le XII^e Sommet de la Francophonie se tiendra à Québec du 17 au 19 octobre. Dans cette perspective, le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Abdou Diouf, m'a confié une mission au Liban portant sur l'avenir de la langue française dans ce pays, mission qui m'a permis de rencontrer les principaux dirigeants. C'était mon quatrième séjour au Liban, seul pays arabe où a déjà eu lieu, en 2002, un Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage.

Depuis les années 1970, le Liban a souvent fait les manchettes des médias internationaux: guerre civile, fratricide, attentats à la voiture piégée, accrochages intercommunautaires, invasions par Israël, rien ne lui a été épargné. Le Liban est victime de la géopolitique de la région, coincé entre les intérêts notamment de la Syrie, de l'Iran et d'Israël, dans ce Moyen-Orient convulsif.

Se déroule sur ce petit territoire peuplé de quatre millions d'habitants une guerre sans fin, jouée par procuration. Une guerre qui prend de plus en plus les apparences d'une guerre de religion. La situation au Liban, à la fois caisse de résonance et baromètre des tourmentes de la région, est toujours incertaine, sa future stabilité dépendant du règlement de la lancinante question israélo-palestinienne, que personne ne semble avoir la volonté ou l'intérêt de régler. La France et l'Union européenne s'activent cependant dans ce sens à l'heure actuelle. Souhaitons qu'elles ne délaissent pas la proie pour l'ombre en donnant beaucoup à la Syrie sans en rien recevoir tout en abandonnant le Liban à son sort.

Le Liban est un membre fondateur de la Francophonie. L'on évalue, malgré l'absence de statistiques fiables, à environ 38 % le nombre de Libanais qui peuvent — peu ou prou — s'exprimer en français. Ce qui se vérifie de façon expérimentale sur le terrain, dans la rue, dans l'affichage. Le français recule au Liban, c'est le sentiment dominant chez la plupart de nos interlocuteurs, mais il est toujours bien vivant et il est encore possible de redresser la barre par des mesures volontaristes que le gouvernement semble déterminé à prendre.

D'abord et avant tout, comme nous le signale le jeune et talentueux écrivain Alexandre Najjar, contrairement à d'autres pays arabes, singulièrement l'Algérie, la francophonie n'est pas regardée avec suspicion ou n'est pas combattue au Liban pour des raisons idéologiques. Longtemps identifié à la seule communauté chrétienne, le français aujourd'hui ne connaît pas de limites géographiques ou confessionnelles.

On le parle non seulement à Byblos et dans la montagne mais aussi à Tripoli, tout au nord, à Nabatiyeh, tout au sud, chez les Druzes, les Sunnites et les Chiïtes. Ceux qui, comme le premier ministre Siniora, ont plutôt l'anglais comme langue seconde se déclarent souvent, malgré tout, francophiles, très favorables au maintien de la langue française.

Par ailleurs, les Centres de lecture et d'action culturelle (CLAC), une des belles réalisations de la Francophonie, sont implantés aux quatre coins du pays et sont très fréquentés. J'ai pu le constater en visitant celui de Haret Hieit dans la banlieue sud de Beyrouth, un quartier chiïte dont le maire est néanmoins chrétien, ce qui déjà suffit à ébranler quelques idées reçues et quelques certitudes. Le bâtiment de la mairie qui abrite le Centre fut détruit par Israël à l'été 2006, puis reconstruit depuis dans sa partie CLAC par la Francophonie. Ces Centres incluent des bibliothèques pleines pour moitié de livres en français et contribuent ainsi, au-delà de leur fonction d'animation, à promouvoir la lecture en français.

C'est cependant dans le secteur de l'éducation que se joue, en bonne partie, comme dans tous les pays membres de la Francophonie, l'avenir du français. Or qu'en est-il? Au primaire et au secondaire, une majorité d'écoles propose encore le français comme langue d'enseignement aux côtés de l'arabe, mais la tendance est au repli, car de plus en plus d'élèves souhaitent apprendre l'anglais, considéré comme plus utile et plus facile. Le nombre d'écoliers scolarisés dans des écoles ayant le français comme langue seconde est ainsi passé de 73 % à 62 % en dix ans. Le gouvernement ne veut pas imposer le français, mais souhaite renforcer son attractivité en renouant les méthodes et les manuels et, surtout, avec l'aide de la Francophonie, en améliorant la formation des maîtres qui laisse à désirer.

Le Liban a toujours été et demeure un pôle d'excellence universitaire francophone dans la région qui jouit, de surplus, d'un rayonnement international. Le fleuron de ce système universitaire francophone est, bien sûr, l'université Saint-Joseph de Beyrouth fondée par les Jésuites qui continuent à en assumer la direction.

Spécificité libanaise: il n'existe pas à ce jour d'enseignement du droit au Liban hors des universités francophones compte tenu du fait que le système juridique libanais est calqué sur le système français et que les lois libanaises s'inspirent largement des lois françaises. Là cependant, comme dans tous les autres secteurs de la vie sociale, l'anglais poursuit sa poussée notamment grâce à l'université américaine qui dispose d'un gigantesque campus en plein centre de Beyrouth. [...]

La situation du français au Liban est donc contrastée, mais certainement pas désespérée puisque, d'une part, le diagnostic fait consensus et que, d'autre part, les solutions sont connues. En conclusion, je crois que la Francophonie aura un avenir au Liban aussi longtemps qu'une majorité de Libanais considèrent que le français fait partie intégrante de leur patrimoine, constitue une de leurs forces et illustre leur originalité dans cette partie du monde. Pour autant aussi que la Francophonie, consciente des enjeux, agisse en conséquence et accompagne le Liban dans sa détermination à assurer l'avenir du français.

Louise Beaudoin est chercheuse invitée au CERIU et coordonnatrice du Réseau Francophonie.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Anne Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardis (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre : information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (littérature), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Zaida (directeur adjoint), Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (distributeur des services comptables), Claudette Bellevue (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lefleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

DÉPUTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

la réponse, le pasteur a d'abord mentionné le nom de M. Michaud, preuve qu'il le connaît. Le pasteur a ensuite rappelé pour corriger le tir: c'était en fait Frédéric Boisvert qui lui avait téléphoné. M. Boisvert est l'organisateur en chef de Luc Harvey. Il a été candidat conservateur en 2006 dans la circonscription de Québec.

Le député Harvey en est à sa deuxième visite officielle chez les pentecôtistes. Le pasteur précise que M. Harvey n'avait pas fait l'homélie, comme le prétend M. Michaud, mais avait plutôt «pris la parole». «Il avait beaucoup apprécié son expérience. [...] Faites bien attention, il n'est pas de notre Église», assure M. Therrien.

Les pentecôtistes sont une branche traditionaliste du christianisme. Ils croient à la théorie de la création, c'est-à-dire que l'homme aurait fait son apparition sur la terre il y a 6000 ans et aurait coexisté avec les dinosaures. Ils rejettent la théorie de l'évolution darwinienne, selon laquelle l'être humain est un lointain cousin du singe, ainsi que tout le corpus scientifique attestant d'une vie (humaine et animale) antérieure à l'époque biblique (la datation au carbone 14, la géologie, les fossiles, etc.). La communauté Vie abondante est charismatique, ce qui signifie qu'elle croit aussi aux miracles et au «parler en langue», notamment. Le «parler en langue», c'est lorsqu'un croyant entre dans

une sorte de transe et parle avec des sons ne s'apparentant à aucune langue humaine connue.

Le pasteur Therrien assure que sa communauté n'est pas politisée. «Ce n'est pas notre mandat. Nous faisons très attention pour ne pas influencer les gens.» Quand on lui demande si ses membres appuient le Parti conservateur, il répond: «J'imagine que les chrétiens évangéliques risquent d'avoir un penchant, assurément. On va toujours aller vers le parti politique qui partage nos valeurs.»

Un troisième évangéliste au Québec

La présence des franges ultrachrétiennes dans les rangs conservateurs se confirme de jour en jour. Ainsi, un autre candidat conservateur du Québec est affilié à une telle église dite «born-again», a appris *Le Devoir*. Il s'agit de Jacques Bouchard, qui se présente dans la circonscription de Longueuil-Pierre Boucher où la bloquiste Caroline Saint-Hilaire a tiré sa révérence. M. Bouchard est un régulier de l'Église Nouvelle vie, de Longueuil. Ce groupe pentecôtiste en pleine croissance affirme compter près de 3000 membres. Il a pu compter sur d'importants capitaux américains pour se lancer en 1993.

M. Bouchard a été chef de cabinet adjoint du ministre du Développement économique, Jean-Pierre Blackburn. Il est arrivé que M. Bouchard commence sa journée de travail par une séance de prière collective. En entrevue, M. Bouchard commence par nier ces informations. «Ben, voyons donc! Ça se peut-tu? C'est ridicule», lance-t-il d'abord. Puis il concède que cela est déjà arrivé à au moins une occasion. «C'est ar-

rivé une fois de prier parce que des amis très, très pieux qui œuvraient pour les malentendants avaient demandé qu'on prie avant la rencontre, et j'ai accepté.» M. Bouchard admet qu'il lui arrive parfois de «prier tout haut», sans en dire d'avantage. Il avoue lui-même être «plus religieux que la moyenne» et faire sa prière matin et soir. M. Bouchard prétend n'avoir «aucune religion», frustré qu'il est encore que son père, un syndicaliste dans le domaine du textile, ait à une autre époque été excommunié en pleine chaire.

L'Église Nouvelle vie est dirigée par le pasteur Claude Houde. M. Houde est l'auteur du livre *Les Mensonges du Code Da Vinci*, se voulant une réplique au best-seller interdit de lecture par le Vatican parce qu'il laisse entendre que Jésus a eu un enfant avec Marie-Madeleine. En 2001, un couple de l'Église Nouvelle vie, John et Gaétanne Hetherington, avait soulevé un tollé à Saint-Jean de Terre-Neuve après avoir tenu une activité d'information sur l'avortement auprès de jeunes de 11 à 14 ans dans une école. La séance avait montré des fœtus développés se faire démembrer par un médecin, suscitant l'horreur chez les jeunes. Les travaux du couple Hetherington sont mentionnés sur plusieurs sites Internet pro-vie.

La semaine dernière, *La Presse* révélait que la candidate conservatrice dans Saint-Bruno-Saint-Hubert, Nicole Charbonneau Barron, est la porte-parole du groupe Opus Dei tandis que celui dans Honoré-Mercier, Rodrigo Alfaro, est un membre bien en vue de la Mission charismatique internationale, un autre groupe évangéliste basé à Montréal.

Un récent reportage de la radio de Radio-Canada montrait comment, dans le reste du Canada, plusieurs groupes évangélistes (dont font partie les pentecôtistes, les baptistes, ou encore des protestants et des catholiques désabusés) étaient heureux du gouvernement conservateur de Stephen Harper. Ce reportage mentionnait par exemple 4 My Canada, un groupe demandant à ses milliers de jeunes membres d'appuyer les candidats à l'élection s'affichant comme des conservateurs sur le plan social. La directrice, Faytene Kryskow, se dit satisfaite du premier ministre. «Je n'irais pas jusqu'à dire que le gouvernement Harper est parfait, mais il a à cœur les valeurs familiales.»

On faisait également mention dans ce reportage de Dave Quist, directeur du lobby évangélique Institut du mariage et de la famille, qui a été directeur des opérations dans le cabinet de Stephen Harper en 2005-06. Il croit qu'un débat sur l'avortement est souhaitable. Idem pour Georges LeBrun, ancien libéral qui est aujourd'hui à l'association conservatrice d'Ottawa-Vanier. Il milite pour que les affaires religieuses aient leur place en politique. Tout démontre que cette tendance existe aussi au Québec.

Ces groupes se félicitent d'initiatives comme le projet de loi C-484 reconnaissant les enfants encore non nés comme des victimes à part entière d'acte criminel ou encore le versement d'une prestation mensuelle de 100 \$, en lieu et place d'un programme de garderies, ce qui aide les familles dont un des époux décide de rester à la maison pour s'occuper des enfants.

Le Devoir

WALL STREET

SUITE DE LA PAGE 1

concernées et les investisseurs, a dit le président George W. Bush, selon les propos recueillis par l'Agence France-Presse. «À long terme, j'ai confiance dans la souplesse et la résistance des marchés financiers et dans leur faculté à faire face à ces ajustements.» Dans l'intervalle, «nous travaillons pour réduire les perturbations et l'impact sur le reste de l'économie de ces événements sur les marchés financiers.»

Le secrétaire au Trésor, Henry Paulson, a également insisté sur le fait que les Américains pouvaient «garder confiance dans la santé et la robustesse de leur système financier.»

Au Canada, le premier ministre, Stephen Harper, a fait l'éloge de la capacité de résilience de l'économie américaine tout en écartant un scénario de récession pour la première économie mondiale. «J'ai la conviction que si nous avions dû voir un krach ou une récession, cela serait probablement déjà arrivé.» Se disant préoccupé par l'ampleur que prend la crise financière aux États-Unis, il a soutenu que «les bases de l'économie canadienne sont solides et c'est pourquoi, malgré le ralentissement de la croissance, nous avons obtenu de bons résultats pour la plupart des indicateurs en comparaison avec les États-Unis et certains de nos plus importants partenaires commerciaux occidentaux.»

La journée d'hier a débuté avec cette onde de choc. Le coup ayant ébranlé les marchés est venu de Lehman Brothers. Ne parvenant pas à trouver un sauveur sans l'appui des fonds publics ou des garanties de l'État, Lehman Brothers, pilier de Wall Street, a été contraint de s'en remettre à la protection des tribunaux. Jonglant avec un portefeuille immobilier à risque de 60 milliards \$US, la banque d'affaires entend se restructurer loin des pressions de ses créanciers. Au 31 mai dernier, le géant affichait un passif de 613 milliards reposant sur un actif de 639 milliards, selon les documents déposés.

Merrill Lynch était la suivante sur la liste des institutions fragilisées. Afin d'éviter que le suspense ne perdure, la plus importante firme de courtage a accepté de s'en remettre à l'offre de rachat de 50 milliards formulée par Bank of America. Dix banques mondiales se sont également entendues pour créer un fonds conjoint de 70 milliards dans lequel elles peuvent puiser si elles venaient à se retrouver à court de liquidités. Ce coussin a été bonifié par l'intervention des banques centrales, qui ont injecté des liquidités sur le marché monétaire par dizaines de milliards afin d'éviter tout assèchement. À elle seule, la Réserve fédérale a engagé 70 milliards dans l'aventure hier, faisant face à des besoins des institutions financières quatre fois plus importants.

En Bourse, s'il n'y a pas eu de panique hier, les investisseurs ont tout de même reporté leur inquiétude sur AIG, le plus gros assureur du monde dont l'exposition au crédit immobilier à risque est estimée à plus de 440 milliards. La moyenne des 30 industrielles de Dow Jones a chuté de 504,48 points, ou de 4,4 %, pour clôturer à 10 917,51. L'action d'AIG, qui fait partie de l'indice Dow Jones, s'est effondrée de 61 % au cours de la séance. L'assureur évolue en mode de restructuration intensive et est à la recherche de capitaux de toute urgence, a-t-il indiqué.

À Toronto, l'indice baromètre, également influencé par le recul du pétrole sous les 100 \$US le baril, a fermé en recul de 515,55 points, ou de 4 %, à 12 254,03. Si les institutions financières canadiennes ne sont qu'effleurées par la crise américaine des subprimes, leur recul en Bourse depuis le début de l'année atteint les 12 %, contre 32 % pour les institutions américaines et 77 % pour les institutions spécialisées en financement hypothécaire.

Hier, en réaction à l'effondrement de Lehman Brothers, seule la Financière Sun Life a fait une déclaration. Elle a indiqué détenir pour 334 millions de valeur nominale d'obligations de Lehman, et pour 15 millions de dollars d'instruments dérivés. Des charges, non précisées, viendront amputer ses résultats financiers du troisième trimestre.

Le Devoir

ÉCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

Avec l'introduction du nouveau cours, la société québécoise parachève en quelque sorte la Révolution tranquille. C'est un peu le dernier vestige du mariage entre la religion catholique et les services publics qui disparaît en cette rentrée scolaire. Or, selon les détracteurs du cours, la forte majorité de parents qui choisissent auparavant l'enseignement religieux au primaire (de l'ordre de 80 %) plutôt que les cours d'enseignement moral témoignait d'une opposition à la déconsecration et à un enseignement culturel des religions. À la lumière du sondage, on constate maintenant que cet argument ne tient plus la route.

Le philosophe Georges Leroux, qui a collaboré à l'élaboration du nouveau programme, rappelle que la résistance au mouvement de déconsecration du système scolaire prend sa source dès les années 1960. «Les lobbys très minoritaires de parents catholiques [...] étaient déjà opposés dans les années 1960 à la création du ministère de l'Éducation, qui signait le premier acte de la fin de la tutelle de l'Église catholique sur l'éducation. Ils se sont ensuite manifestés à toutes les étapes du processus de la déconsecration pour tenter de maintenir leurs privilèges. Nous vivons aujourd'hui le dernier acte de cette séparation», constate M. Leroux, qui a fait paraître l'an dernier l'essai *Éthique et culture religieuse, dialogue. Arguments pour un programme*.

Outre l'appui assez important au nouveau cours, le sondage fait ressortir la vigueur de la position athéiste, qui aurait préféré sortir complètement la religion de l'école, y compris d'un point de vue culturel. Le professeur Leroux, qui enseigne à l'Université du Québec à Montréal, s'en étonne: «Je suis surpris de la résistance à la culture religieuse en elle-même, même lorsqu'elle est présentée dans un cours qui lui associe l'éthique. Cela représente un contingent important de personnes pour qui la religion, même comme objet social, comme système de représentation et de normes et comme objet de connaissance, doit être refoulée de l'école.»

Le «problème» religieux?

Faut-il y voir une réminiscence de la rupture d'une portion de la génération du baby-boom avec la culture catholique, le fait de ces anciens servants de messe qui ont par la suite rejeté en bloc l'Église, voire la religion? Cette hypothèse d'un rejet d'une forme d'«oppression historique du catholicisme» pourrait être doublée, selon M. Leroux, d'une difficulté à dissocier la religion comme objet d'adhésion, de confession — «qu'on a raison de refuser dans le cadre scolaire» — de la religion comme «fait social».

Au-delà de cette trame de fond sociologique, il ne faut pas perdre de vue que l'enquête Léger Marketing-Le Devoir a été menée à la suite des travaux de la commission Bouchard-Taylor et de son lot de débats sur la place de la religion dans la société. «Ça a été très médiatisé et ça a donné l'impression aux individus que la religion est un problème», analyse Michéline

L'ÉDUCATION RELIGIEUSE

À votre avis, est-il préférable qu'à l'école primaire et secondaire les enfants reçoivent...?

	%
Le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse	52 %
Aucun cours ayant trait à la religion	29 %
Une éducation religieuse confessionnelle	16 %
Je ne sais pas / refus de répondre	2 %

(n=1005)

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

Milot. Au-delà d'une certaine indifférence à la religion, il faut peut-être voir dans les résultats une perception que la religion est en soi problématique.

Cette perception s'observe lorsque l'on interroge les Québécois sur l'influence de la religion dans la politique mondiale. Selon les résultats du sondage, 63 % d'entre eux croient en effet qu'elle a un effet néfaste. «À chaque fois qu'on entend parler de religion dans des contextes politiques, c'est toujours pour des mauvaises nouvelles: terrorisme, intégrisme, mauvais traitements envers les femmes. Dans ce contexte, les gens ont immédiatement l'idée que la religion ne peut qu'empirer les choses. Au mieux, pour certains [20 % des répondants], il n'y aura pas d'influence», explique Mathieu Gagné.

Si la religion fait peur sur la scène internationale, elle est néanmoins perçue tantôt avec un brin d'indifférence, tantôt comme ayant un effet bénéfique dans la sphère privée. Quelque 38 % des Québécois jugent en effet que la religion est bénéfique dans leur vie personnelle, contre seulement 8 % qui la voient comme étant négative. Une mince majorité, soit 51 %, considère cependant qu'elle n'a «aucune influence» dans leur quotidien.

Michéline Milot, qui a réalisé plusieurs études sur le sujet, estime que les résultats s'expliquent en partie par le sens généralement donné au mot «religion». «Le terme «religion» est très connoté. Quand on parlait de religion dans les années 1980, les gens disaient: «non, moi je n'en ai pas». Mais quand on commençait à parler de spiritualité ou de croyances, eh bien là, ils parlaient. Ils avaient beaucoup de choses à dire. La religion est connotée comme un ensemble de dogmes, de pratiques, d'obligations morales. Or, si le répondant entend le terme religion de cette façon, il va dire que cela n'a pas d'influence dans sa vie.» Selon elle, si l'on avait plutôt traité de «spiritualité», une majorité de personnes auraient répondu par l'affirmative.

Comprendre le monde... et son coin de pays

Cette contradiction traduit peut-être le paradoxe des Québécois. Ils ne vont pratiquement plus à l'Église, mais se disent encore catholiques. Ils ne veulent plus d'un enseignement confessionnel pour leurs enfants, mais se réjouissent de voir ces derniers exposés à un enseignement plus culturel, non seulement de la religion majoritaire, mais aussi des grandes religions.

Pour Michéline Milot, cet apparent paradoxe traduit en fait le souhait de fournir aux enfants des clés de compréhension du monde. «Peut-être que la religion comme système n'a pas d'influence dans ma vie, la spiritualité oui, certaines valeurs issues de la religion oui. Mais je ne veux pas faire fi que c'est un fait social, que mes enfants entendent des bulletins d'information qui parlent des musulmans, des juifs, etc. On veut qu'ils comprennent en quoi ça consiste.»

En somme, le nouveau cours permet à l'école de rattraper une société de plus en plus laïque, qui voit dans la religion un patrimoine culturel à transmettre beaucoup plus qu'une série d'obligations strictes à respecter. Pour Georges Leroux, il ne faudrait cependant pas se cantonner dans une perspective nostalgique et n'y voir que la transmission culturelle de la religion catholique. La formation en éthique et culture religieuse permet plutôt de dépasser le modèle strictement laïque républicain, à la française. «Les sociétés qui, comme la France, ont appliqué un républicanisme strict, nous indiquent les écueils à éviter: rigidité, fermeture, intolérance. En ce sens, le nouveau cours prend acte des défis de la laïcité et fait un pas de plus pour l'ouvrir vers le pluralisme», croit M. Leroux.

Il reste maintenant à voir si le nouveau cours répondra effectivement aux attentes. L'épreuve des faits demeurera à examiner dans quelques années.

Le Devoir

GOLF

SUITE DE LA PAGE 1

Pour l'instant, on cible les groupes de quatrième, cinquième et sixième années, mais la Fédération souhaite à terme toucher tous les niveaux.

Professeur d'éducation physique à l'École Saint-André de Shawinigan-sud, Stéphane Thibault s'est laissé convaincre au point de consacrer au golf plus de temps qu'à n'importe quel sport dans son horaire de cette année. Et pourtant, au départ, la requête l'étonnait. «Quand ils m'ont proposé ça, j'ai trouvé que c'était jeune [le niveau primaire pour prendre des cours de golf]. Mais pas avec ces bâtons-là.»

Le matériel utilisé a l'allure d'un jouet. Des bâtons robustes mais multicolores et des cibles sur lesquelles on projette de grosses balles en velcro. «Cela ressemble à un jouet et, pourtant, c'est un moyen d'apprendre à jouer au golf en s'amusant», nous dit-on sur le site Web du fournisseur, la compagnie française Snag. «En un temps record vous maîtriserez le grip [la façon de tenir l'extrémité du bâton], l'alignement et l'adresse», poursuit le présentateur avant de céder l'écran à un jeune golfeur en pleine maîtrise de ses moyens.

Il en coûte près d'un millier de dollars pour un sac, mais l'ensemble peut occuper une dizaine d'enfants à la fois. Surtout, la Fédération prévoit de financer tout le matériel pour les écoles privées et publiques. Il faudra donc attendre quatre ou cinq ans avant de voir le golf conquérir l'ensemble du réseau scolaire. «L'objectif est de rejoindre une trentaine d'écoles à court terme», précise M. Beaulieu.

La Fédération estime aussi avoir besoin de temps pour faire du lobbying auprès des professeurs d'éducation physique, «parce qu'au niveau primaire, c'est l'éducateur physique qui choisit le contenu de son programme».

Pour Stéphane Thibault, la question est simple: «Si l'intérêt est là, pourquoi pas?»

Courtisies

À Granby, l'autre professeur ciblé par le projet-pilote nous en a parlé avec le même enthousiasme, préférant toutefois taire son nom avant l'approbation officielle du projet par la commission scolaire. «Il y a des enfants que j'arrive à rejoindre avec le golf que je ne rejoindrais pas autrement, dit-il. Il y a des jeunes qui n'aiment pas les sports d'équipe, et on n'a pas beaucoup de choix de sports individuels.»

La Fédération de golf est loin d'être la seule à courtiser les professeurs d'éducation physique, assure-t-il.

«Que ce soit en basketball ou en volleyball, ou plus récemment avec le football et le baseball, on nous sollicite pour toutes sortes d'activités.» Or, croit-il, le golf a des avantages particuliers. «Les jeunes s'habituent à faire attention aux bâtons et à la sécurité, et ça, c'est utile partout.»

Convaincu depuis longtemps, ce professeur avait pris l'initiative, il y a plusieurs années déjà, de faire entrer le golf dans son gymnase. Maintenant que cela s'officialise, il se réjouit surtout d'avoir accès à l'équipement gratuit fourni par la Fédération de golf. Et de raconter qu'il se servait auparavant de balles de mousse et de vieux bâtons d'adultes qu'un ami coupait en deux.

Du côté de la Fédération, on rappelle que le Québec ne fait pas cavalier seul dans ce projet qui découle d'une initiative de l'Association canadienne des golfeurs professionnels et de l'Association royale de golf du Canada. Du côté du Québec, M. Beaulieu assure avoir le soutien du ministère québécois de l'Éducation. La ministre Michéline Courchesne doit coprésider le 29 septembre le tournoi-bénéfice de la Fédération, événement qui permettra notamment d'amasser des fonds pour ce programme.

Le Devoir

LE DEVOIR^{MD}
www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?
La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com
La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com
Les petites annonces et la publicité par regroupement
Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800-463-7559
L'agenda culturel
Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390